Le Courrier Sud .com
VOTRE MÉDIA D'ICI



InMemoriam.ca
À JAMAIS DANS NOS COEURS

LE MERCREDI 13 DÉCEMBRE 2017 | Volume 54, N° 52 | 20 900 exemplaires | lecourriersud.com

Fouilles archéologiques à Wôlinak

DES DÉCOUVERTES SANS PRÉCÉDENT

PAGE 3

(Photo gracieuseté)

Écoles Marquis et le Rucher

Une décision sous peu

PAGE 10



(Photo Le Courrier Sud - Archives)



Le Sunsation quitte Nicolet

PAGE 7

(Photo gracieuseté – Sunsation/SAM the CAM)

MARCHÉ GODEFROY
Vivez-le, goûtez-le!

C'EST LA FÊTE AU MARCHÉ DE NOËL!
LES 16-17 DÉCEMBRE
DE 10 H À 16 H
Encore cette année, vous pourrez faire le plein de vos produits préférés et trouver de tout pour vos réceptions des Fêtes. Vous y ferez également de belles trouvailles d'artisanat! www.marchegodefroy.com

Ouvert le 23 déc. de 10 h à 15 h

Concerts les 16-17 décembre
Carte Blanche (Quatuor vocal)

Venez essayer notre bar à guimauves!



>106045

Desjardins
GRAND PRÉSENTATEUR
DE LA SAISON CULTURELLE

lecarre150.com
819 752-9912

VENEZ NOUS RENCONTRER À LA
GRANDE PLACE DES BOIS-FRANCS,
JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE!

LE CARRÉ 150
ESPACE CULTUREL DE VICTORIAVILLE

PROFITEZ DU RABAIS « RÉSERVEZ TÔT » POUR FAIRE VOS CADEAUX!



DU MÊME PRODUCTEUR
QUE LE BLUE SUEDE SHOW !

PRODUCTIONS GRAND V.

AVEC
GENEVIÈVE LECLERC
MARTIN GIROUX
PATRICIA BERNIER
PIERRE-OLIVIER GRONDIN
FRÉDÉRIQUE MOUSSEAU

DU 26 JUILLET AU 11 AOÛT 2018

UN SPECTACLE ENIVRANT À CONSOMMER SANS MODÉRATION!

Revivez la nostalgie des soupers en amoureux au son d'Aznavour, la bière et vos soirées entre amis en écoutant les Stones, la crème de menthe de votre grand-mère et son amour pour Piaf, le Caribou et les partys de famille à chanter Plume et Beau dommage. 5 chanteurs et 4 musiciens vous transporteront dans leur intimité parfois hilarante, parfois touchante... Parce que derrière chaque grand moment se trouve une chanson... et qu'à chaque fois, on y partage un verre.

REPRÉSENTATIONS
26, 27, 28 juillet 2018 - 2, 3, 4 et 9, 10, 11 août 2018

RABAIS RÉSERVEZ TÔT (avant le 16 février 2018)	40,50$ Membre : 36$	DÈS LE 17 FÉVRIER Grand public : 45$ / Membre : 40,50$
TARIF DE GROUPE (en tout temps)	36,00$	20 personnes et + 2 gratuités incluses

LE 16 DÉCEMBRE, VENEZ RENCONTRER GUILLAUME LEMAY-THIVIERGE ET FRANÇOIS CHÉNIER
COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UNE EXPÉRIENCE V.I.P. POUR 2 PERSONNES*
La Grande Place des Bois-Francs entre 13 h et 15 h

FAIS-TOI UNE BELLE VIE

DU 16 AU 25 AOÛT 2018

Représentations : 16, 17, 18 et 23, 24, 25 août 2018

Mise en scène
YVES DESGAGNÉS

Produit par
GUILLAUME LEMAY-THIVIERGE

Écrit par
FRANÇOIS CHÉNIER

RABAIS RÉSERVEZ TÔT (avant le 16 février 2018)	45,00$ Membre : 40$	DÈS LE 17 FÉVRIER Grand public : 50$ / Membre : 45$
TARIF DE GROUPE (avant le 16 février 2018)	40,00$	45$ DÈS LE 17 FÉVRIER 20 personnes et + 2 gratuités incluses



*Voir les détails au lecarre150.com

CHARLIE LEMAY-THIVIERGE ÉMILY BÉGIN GUILLAUME LEMAY-THIVIERGE SANDRINE BISSON FRANÇOIS CHÉNIER

MERCI À NOS PRÉCIEUX PARTENAIRES

VICTORIAVILLE santé urbaine

Financé par le gouvernement du Canada Canada

CALQ Conseil des arts et des lettres du Québec

>101714

2 - LE COURRIER SUD - www.lecourriersud.com - Le mercredi 13 décembre 2017

Des découvertes importantes sur l'île Montesson



SÉBASTIEN LACROIX
sebastienlacroix@lecourriersud.com

ARCHÉOLOGIE. Ce sont des découvertes que l'on pourrait qualifier d'historiques qui ont été réalisées au cours des derniers mois sur l'île Monteson, à Bécancour.

La deuxième année du projet de « W8linaktekw : la rivière abénakise » s'est concentré à cet endroit, alors que près de 150 sondages y ont été réalisés par Geneviève Treyvaud et son équipe composée d'étudiants de l'Université Laval et de jeunes de la Première Nation Abénakise.

Leur travail a permis la découverte des fondations de la première chapelle, ce qui témoigne de la présence d'une mission Jésuite dédiée à Saint-François Xavier qui l'avait construite sur l'île, aux abords de la rivière Bécancour.

L'équipe a aussi pu identifier la zone du premier village où se sont établis les Abénakis sur la rivière Bécancour, avant de se déplacer à l'île aux Sauvages et à son emplacement actuel. « Il se trouve sur le button de l'île. C'est le seul endroit qui est habitable étant donné qu'il n'est pas inondable », indique l'archéologue.

Toujours sur l'île Montesson, les fondations du premier établissement seigneurial ont été mises au jour. Le manoir en question avait été tenu par Pierre Robineau et qui aurait fait la traite des fourrures avec les Abénakis. Beaucoup de matériel du 17e siècle a aussi été découvert sur les lieux.

Ces découvertes constituent un précédent historique en raison du rôle stratégique qu'a joué Wôlinak dans l'histoire de la Nouvelle-France. « Surtout parce que nous n'avions pas la localisation exacte de ces endroits », indique l'archéologue qui s'intéresse à la migration des Abénakis et au rôle qu'ils ont joué.

Les recherches menées cet été ont également permis de découvrir une ancienne scierie. Celle-ci n'avait pas d'intérêt pour les recherches menées par l'archéologue, mais pourrait en avoir pour un autre qui s'intéresse à un autre sujet.

Au début de l'été, Geneviève Treyvaud et son équipe ont également fait des découvertes lors de travaux menés près des fondations du Musée des Abénakis, à Odanak. Une troisième maison longue dans une autre section du Fort qui avait été aménagé à cet endroit et beaucoup de matériel ont notamment pu être mise au jour. « C'est assez majeur », convient l'archéologue.



La découverte des fondations de la première chapelle constitue un précédent historique.
(Photo gracieuseté)

ENCORE DU TRAVAIL À FAIRE

Si on prévoyait que deux années de fouilles seraient suffisantes à Wôlinak, l'ampleur des découvertes permettrait de relancer les travaux de recherche pour au moins une autre année, estime l'archéologue et chercheuse. Déjà, on sait déjà qu'un moulin et un cimetière n'ont pas encore été découverts sur l'île Montesson.

Pour poursuivre les recherches, il faudra toutefois obtenir du financement. Il pourrait s'agir de fonds provenant de Patrimoine canadien, du ministère de la Culture et des Communications, du Musée des Abénakis, du Grand Conseil Waban-Aki et des conseils de Wôlinak et Odanak. Des demandes seront faites au cours des prochaines semaines par l'archéologue.

Par la suite, des recherches sont prévues dans le secteur de la rivière de la Chaudière, qui a été un autre des principaux canaux de communication des Abénakis avec la Bécancour et la Saint-François.

Une équipe qui s'occupe de vos oreilles mais surtout de vous!
Service professionnel et personnalisé
131, de la Station, Laurier-Station
418 728-0101
www.centre-auditif.ca
Centre auditif de Lotbinière Inc.
Amélie Smith et Camille Paradis, audioprothésistes
>106831

Un demi-million pour agrandir la caserne de Pierreville

SÉBASTIEN LACROIX
sebastienlacroix@lecourriersud.com

POLITIQUE. Les ministres Martin Coiteux et Laurent Lessard étaient de passage à Pierreville, lundi après-midi, pour confirmer une aide financière de 517 000 $ pour l'agrandissement de la caserne de pompiers.

Le projet de 861 000 $, dont le financement sera complété par la Régie d'incendie de Pierreville – Saint-François-du-Lac qui comprend également les municipalités de Saint-Pie-de-Guire, dans la MRC de Drummond, et Saint-Gérard-Majella et Yamaska, dans la MRC de Pierre-de-Saurel.

Le tout permettra de combler les besoins en matière d'espaces, en ajoutant 2 000 mètres carrés de superficie de plancher grâce à un agrandissement par le côté et par l'arrière afin de rendre plus fonctionnel la caserne des pompiers, dont les camions sont actuellement à l'étroit.

Une quatrième porte sera installée et une plus grande superficie de plancher permettra de stationner plus facilement les quatre à cinq camions. Des bureaux, une salle de formation et un vestiaire avec des douches pour les pompières seront aussi ajoutés, en plus de disposer des équipements autrement.

Le mur où se trouvent actuellement les boyaux et les différents équipements pour combattre le feu sera également défoncé. Il permettra ainsi de faire entrer un camion-échelle qui serait trop long pour entrer dans la caserne actuelle.

Actuellement, la Régie doit faire appel aux Services incendie de Nicolet, Drummondville ou Sorel-Tracy lorsqu'une intervention nécessite un camion-échelle. « J'ai dit aux municipalités de se préparer, parce que ça s'en vient, a prévenu le chef des pompiers, Richard Desmarais, en marge de la conférence de presse. On a l'impression qu'il faut des édifices en hauteur, mais c'est tout autant utile pour des bâtisses en longueur, et on en a beaucoup dans le coin. »

La Régie avait préalablement acheté et démoli la maison du voisin immédiat, ce qui lui permettra également d'avoir des espaces de stationnement pour le personnel de la caserne. Les travaux d'aménagement extérieur devraient être complétés au printemps prochain.

Il s'agira d'un troisième agrandissement depuis 1976, alors que les camions sont devenus de plus en plus imposants au fil des ans. D'autant plus qu'en plus que les pompiers sont appelés à intervenir sur les lieux des accidents ou en cas de catastrophe naturelle, ce qui demande de plus en plus d'équipements.

Un autre scénario avait également été envisagé, soit celui de relocaliser la caserne sur la route 132, à Saint-François-du-Lac. Celui-ci a fait l'objet de deux demandes de subventions, mais ne rencontrait pas les critères d'admissibilité puisque la Régie n'a pu démontrer que la caserne actuelle était désuète ou désaffectée.

POUR VOS DÉPLACEMENTS LOUEZ VOTRE VÉHICULE!
SUPER SPÉCIAL TEMPS DES FÊTES
LOCATION
Disponibles
2 pick-up 1500
et 1 pick-up 2500
À partir de SEULEMENT 49.95$ par jour!
15 véhicules pour location à court terme pour remplacer votre véhicule (journée-semaine-mois)
VOUS DÉMÉNAGEZ?
LOUEZ-MOI!
819 293-2121
Réservez dès maintenant notre camion cube
AUGER NICOLET 819 293-2121
CHEVROLET BUICK GMC CAMION CORVETTE
Suivez nous
Justine St-Laurent
Directrice commerciale et location court terme
3725, boul. Louis-Fréchette Nicolet
SANS FRAIS: 1 866 826-1596 • 819 293-2121

« C'est une expérience que tu ne veux pas vivre »

Gaëtan Lapierre a été témoin de l'explosion du 7 septembre 1965

MARIE-EVE VEILLETTE
meveillette@icimedias.ca

TÉMOIGNAGE. « J'étais dans la barge devant nous mener au pilier en construction quand ç'a sauté. J'ai vu des travailleurs être éjectés dans l'eau et le caisson se déformer. Il a levé, puis est redescendu. Je ne comprenais pas ce qui venait de se passer. »

Gaëtan Lapierre en était à ses premières semaines de travail sur le chantier du pont Laviolette lorsqu'est survenue l'explosion qui a fait 12 morts et six blessés au pilier N-2, le 7 septembre 1965. Il avait 19 ans et c'était son premier emploi. Il oeuvrait alors comme dessinateur technique et surveillant de chantier. « C'est marquant. C'est une expérience que tu ne veux pas vivre. »

Il était tout juste passé 16 h au moment de l'accident. Les travailleurs se préparaient à changer de quart de travail. Gaëtan Lapierre devait se rendre sur le pilier N-2 pour assurer la surveillance du chantier. Les plans ont bien évidemment changé. « Dans les minutes suivantes, on m'a demandé d'aller à l'entrée du chemin pour bloquer l'accès aux gens jusqu'à l'arrivée des policiers. Ça affluait ; les gens voulaient voir, par curiosité ou sympathie. »

Dans tout ce branle-bas de combat, pas le temps de réfléchir à quoi que ce soit. « Tu obéis aux ordres. C'est le lendemain et le surlendemain que tu commences à réaliser ce qui s'est passé. Mais certaines choses demeurent encore floues dans ma tête. »

Gaëtan Lapierre se rappelle avoir vu passer les corps des victimes quand ils ont été sortis par la suite. « C'était très émotif. Ça a pris presque un an, de mémoire, avant que ne soit sorti le dernier », témoigne-t-il.

Il ne connaissait pas personnellement les victimes, mais il avait eu à les côtoyer à titre de surveillant de chantier. « Je revois certains visages... Ça vient encore me chercher, surtout quand je pense aux familles. »

LA SUITE

Le chantier a été arrêté durant six mois pour laisser place à une enquête. Pendant ce temps, ça fourmillait dans le bureau-chef, car il fallait revoir la méthode de travail. Gaëtan Lapierre a été l'un des dessinateurs à travailler sur les nouveaux plans de construction.

« Rien de tout ça ne se parlait dans la roulotte de chantier. Les assureurs nous questionnaient, mais on n'avait pas le droit de dire quoi que ce soit ni de sortir les plans, sauf si le patron nous le demandait. On ne pouvait rien divulguer de ce qu'on apprenait. »

C'est dans ce climat qu'a été décidée la suite des choses. Plutôt que de refaire descendre des travailleurs au fond du caisson pour ramollir le lit du fleuve et en extirper la vase, on ferait le même travail à l'aide de grues et de mâchoires (un genre de pince).

« C'était plus long et plus compliqué comme travail, admet Gaëtan Lapierre. Les grues étaient sur des barges et suivaient le mouvement de l'eau. Ce n'était pas très stable. De temps en temps, elles pliaient. C'était quand même dangereux ! Mais, de mémoire d'homme, il n'y a pas eu d'accident. »

De deux à quatre grues, tout au plus, travaillaient sur le chantier, selon le souvenir de M. Lapierre. Cette nouvelle méthode de travail l'amenait alors à se rendre aux piliers au maximum une fois par semaine. Le reste du temps, il se chargeait principalement de vérifier la qualité du béton livré sur le chantier. Celui-ci devait avoir une capacité portante bien précise, selon la recette établie par les ingénieurs.

« Quand la bétonnière arrivait, je faisais couler un peu de béton dans un bac, puis j'en prenais une pelletée pour le mettre dans un cône servant à en évaluer le niveau d'affaissement. Si ça ne répondait pas à la mesure requise, on retournait la bétonnière », raconte M. Lapierre, qui se souvient de cette époque comme étant très intense.





Des vestiges de l'explosion qui a fait 12 morts. (Photo : gracieuseté de Gaëtan Lapierre)

Gaëtan Lapierre a été dessinateur et surveillant sur le chantier du pont Laviolette.
(Photo Marie-Eve Veillette)

« J'ai souvent travaillé des 48 heures en ligne et fait régulièrement des semaines de sept jours. Il fallait être là, car les bétonnières arrivaient les unes après les autres. À l'époque, les pizzas commençaient, alors on en faisait venir pas mal ! », rigole-t-il.

Le quotidien sur le chantier du pont Laviolette

CHANTIER. Gaëtan Lapierre a œuvré à la construction du pont Laviolette de l'été 1965 à l'automne 1967. Il raconte qu'au moment de bâtir les piliers centraux, une centaine de travailleurs par jour se rendaient au chantier pour veiller, entre autres, à la coulée du béton et à l'installation des armatures. Dix à douze ouvriers gagnaient quant à eux le fond du caisson pour ramollir le sol du fleuve et permettre ainsi au caisson de s'y enfoncer jusqu'à son emplacement final.

« Ça se passait 24 h sur 24. Les travailleurs qui oeuvraient au fond du caisson brassaient la boue avec des pelles pour la rendre « pompable ». Ils n'y restaient pas plus de quatre heures, mais étaient payés pour huit. C'était extrêmement exigeant physiquement car ils étaient exposés à une pression trois fois plus élevée que la pression atmosphérique. »

Pour se rendre au fond du fleuve, les ouvriers devaient passer par une chambre de compression afin d'habituer graduellement leur corps à cette pression. Après une demi-heure, l'équilibre des pressions se faisait et les travailleurs pouvaient ouvrir le sas situé au fond de la chambre pour se rendre sous le caisson.

« Ce n'était pas un emploi pour tout le monde. D'ailleurs, je suis allé une fois au fond du caisson, un mois avant qu'il explose et, à l'intérieur, j'ai paniqué. Tu es dans un cylindre fermé, avec une simple lampe frontale pour t'éclairer. Ce n'était pas confortable… »

Gaëtan Lapierre se rappelle que lorsque les travailleurs sortaient de la chambre de décompression, ils ne pouvaient pas prendre immédiatement le chemin de la maison. « Ils allaient dans un local se reposer. On voulait s'assurer qu'ils se portent bien. »

Un pilier complet a été réalisé de la sorte. Le deuxième était complété aux trois-quarts lorsqu'est survenue l'explosion, le 7 septembre 1965. Par la suite, l'utilisation de grues a été privilégiée pour effectuer le même travail au niveau du sol fluvial.

ÉTAPE PAR ÉTAPE

La construction des quatre piliers centraux du pont Laviolette a été un travail de longue haleine. Dans un premier temps, on remorquait par bateau le caisson d'acier qui en constituait la base jusqu'à l'emplacement déterminé. À l'intérieur se trouvait un fond de béton troué. Dans ces trous étaient placés des cylindres de 17 à 21 pieds de diamètre dotés d'un genre d'écoutille donnant accès au sol fluvial. Des formes étaient coulées tout autour du caisson pour permettre la construction d'un mur de béton. C'est dans cette enceinte que la majorité des travailleurs effectuaient leur travail.

« Pour couler le béton des murs, on utilisait des formes coulissantes qui fonctionnaient avec un système hydraulique. Ces formes montaient de quatre pouces à l'heure et on les remplissait par coulée continue. Pendant que les murs montaient, les travailleurs mettaient en place l'armature et prolongeaient les cylindres. Ensuite, on coulait une épaisseur de plancher. Ça permettait de faire descendre tranquillement le caisson. » **(M-E.V.)**

Le Courrier Sud .com
VOTRE MÉDIA D'ICI

POUR NOUS JOINDRE
635, rue du Père-Daniel, Trois-Rivières (Québec) G9A 5Z7
Tél. : **819 379-1490** Téléc. : 819 379-0705
Annonces classées: 1 **866 637-5236**
www.icimedias.ca

RÉSEAU SÉLECT

>104925

Directrice générale : Amélie St-Pierre
Directrice Stratégies Médias : Catherine Larochelle
Directrice support aux ventes : Katy Champagne
Adjointe-administrative : Suzanne Blanchette

Conseillère en solutions médias : Chantal Chabot
Coordonnatrice aux ventes : Claire Chevalier
Journalistes : Sébastien Lacroix, Marie-Eve Veillette
www.icimedias.ca

Publié par : Icimédias inc.
Président : Renel Bouchard
Directeur-général : Marc-Noël Ouellette
Impression : Imprimeries Transcontinental inc., division Transcontinental Métropolitain 12300, Métropolitain Est Pointe-aux-Trembles QC H1B 5Y2
Distribution : Distribution Transcontinental inc. Division Publi-Sac Mauricie

MIXTE Papier issu de sources responsables FSC® C011825
Veuillez recycler ce journal

DISTRIBUTION : 20 736 EXEMPLAIRES • TIRAGE : 20 900 EXEMPLAIRES IMPRIMÉS

Convention de la poste-publication #40009757. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au : Le Courrier Sud, 635 rue Père Daniel, Trois-Rivières (Québec) G9A 5Z7. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou partie de façon officielle ou déguisée est interdite sans la permission écrite du directeur général. Le Courrier Sud ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais il s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et ou du directeur général ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés dans Le Courrier Sud sont sous la seule responsabilité des auteurs et la direction ne partage pas nécessairement les opinions émises.

REPORTAGE PHOTO INÉDIT
www.lecourriersud.com



Le pont Laviolette lors de sa construction.
(Photo : gracieuseté de Gaëtan Lapierre)

Un chantier aux conditions extrêmes

MARIE-EVE VEILLETTE
meveillette@icimedias.ca

DOSSIER. Avril 1964. La construction du pont Laviolette se met en branle. C'est un imposant chantier qui métamorphosera à tout jamais, et de façon magistrale, le paysage de la région.

Un peu plus de trois ans sont nécessaires pour finaliser l'ouvrage. Le projet mobilise entre 200 et 300 travailleurs, selon les estimations du ministère des Transports (MTQ). « On ignore le nombre exact de travailleurs qui ont œuvré sur le chantier car on n'a pas en main de journal de bord », mentionne Jean Lamarche, porte-parole du MTQ.

« Il n'était pas rare qu'ils ressortent de leur journée de travail avec les oreilles, les yeux et le nez en sang. »

Les travaux se déroulent en cinq phases. Dans un premier temps, on érige les piliers de la rive nord. Ensuite, on s'attaque à ceux de la rive sud, puis aux quatre piliers centraux. Ces derniers sont plus complexes à réaliser : étant situés dans le fleuve, on doit les ancrer solidement dans le fond marin.

Pour ce faire, on utilise de gros caissons d'acier qui, par le poids du béton qu'on y coule, sont graduellement enfoncés dans le lit du fleuve Saint-Laurent, jusque dans le socle rocheux. À l'intérieur de ces caissons se trouvent d'énormes tubes de 17 à 21 pieds de diamètre chacun.

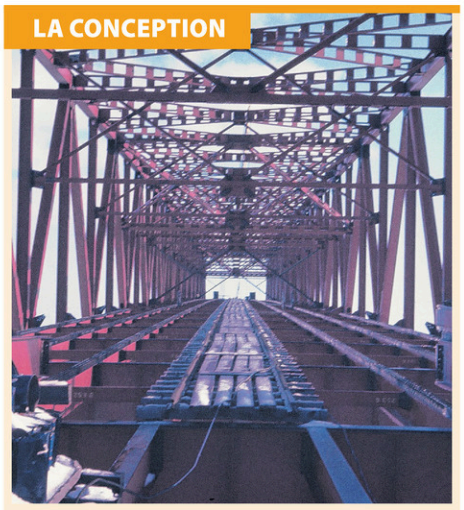
Les travailleurs descendent au fond de ces tubes pour ramollir le sol fluvial et le pomper hors du caisson afin de permettre à ce dernier de descendre jusqu'à son emplacement final. Les conditions sont extrêmes : ils travaillent à 80, voire 100 pieds sous le niveau du fleuve et s'y rendent par des sas pressurisés. « Il n'était pas rare qu'ils ressortent de leur journée de travail avec les oreilles, les yeux et le nez en sang », rapporte Martin Garceau, ingénieur au MTQ.

La tâche est ardue et périlleuse. Elle coûtera d'ailleurs la vie à 12 travailleurs le 7 septembre 1965. Ce jour-là, un caisson cède. La cause exacte n'est pas déterminée, mais on soupçonne une explosion, engendrée par le contact d'une étincelle avec une poche de méthane issue du sol, sous le caisson, ou encore une défaillance au niveau du béton, pas suffisamment durci. Une treizième victime s'ajoute au triste décompte : un plongeur qui tentait de récupérer les corps.

Le chantier est arrêté pendant six mois pour permettre la tenue d'une enquête. À la reprise des travaux, la méthode est revue. Les travailleurs ne se rendent plus dans le fond du caisson. Pour manipuler le sol fluvial, on utilise maintenant des godets et des grues. Une méthode beaucoup plus longue, réalisée à tâtons.

Une fois les piliers terminés, les travailleurs s'affairent à mettre en place la charpente métallique du pont puis finalisent l'ouvrage. Le pont est inauguré le 20 décembre 1967 en présence du ministre de la Voirie, Fernand-Joseph Lafontaine. Sa construction aura coûté 50 millions de dollars.

LA CONCEPTION



(Photo : gracieuseté de Gaëtan Lapierre)

Le pont Laviolette a une longueur d'un peu plus de 2700 mètres. Il se compose de 37 travées de structures différentes :

- 1 travée suspendue avec poutres triangulées en arc ;
- 8 travées avec poutres métalliques triangulées et tablier inférieur ;
- 2 travées en béton armé au-dessus des piles principales ;
- 15 travées avec trois poutres maîtresses d'acier à âme pleine ;
- 11 travées avec poutres préfabriquées de béton précontraint.

(Source : Douville, Fay et Breault)

La construction

Phase 1 : construction des piliers N-6 à N-15.
Phase 2 : construction des piliers N-3 à N-5 et des piliers S-3 à S-10
Phase 3 : construction des quatre principaux piliers dans le fleuve et leur caisson
Phase 4 : installation de la superstructure métallique.
Phase 5 : construction des piliers restants S-11 à S-21 de même que leurs poutres précontraintes de superstructures avec la dalle de béton, son revêtement, les garde-corps et l'installation de l'éclairage.

Source : Pont de Trois-Rivières, Conception et Construction, mai 1968, Demers, Lemieux et Roy Ingénieurs Conseils

819 293-2217
Sur rendez-vous
Alain Lemire, d.d.
Depuis 40 ans!
DENTUROLOGISTE
348, Mgr-Courchesne Nicolet
>106266



Charlie Jutras en solo au Théâtre du Coq

J'adore : conseils ludiques pour être heureux à deux

MYRIAM LORTIE
mlortie@lhebdodustmaurice.com

THÉÂTRE. La comédienne de Sainte Perpétue Charlie Jutras, cofondatrice du Théâtre du Coq, revient à la maison les 19 et 20 décembre prochains pour y présenter son premier spectacle solo *J'adore*, dans lequel elle aborde la sexualité et les relations de couple de façon humoristique.

« Au cours des deux dernières années, je suis allée à deux reprises dans une école de yoga en Thaïlande pour étudier la sexualité tantrique. J'avais entendu parler de ça dans une conférence sur les sept orgasmes féminins à Québec », explique la comédienne de 29 ans.

« J'ai vraiment trouvé ça fascinant ! C'est une voie spirituelle orientée vers la connexion à soi et à l'autre à travers la sexualité. (…) Ce sont des choses assez simples qui peuvent nous faire découvrir un monde si grand et si beau », raconte la jeune femme.

De là lui est venue l'idée d'un spectacle humoristique qui lui permettrait de partager ses découvertes.

Ainsi, à travers le très coloré personnage de Jade Or, une réputée docteure en psychologie, Charlie Jutras aborde les problèmes relationnels et sexuels des couples en 2017. « Nous avons voulu créer un spectacle rigolo et léger, mais qui transmet aussi un certain enseignement », explique la jeune femme. « Même si ça parait un peu loufoque ! », ajoute-t-elle en riant.

Pour la création de ce spectacle sous forme de conférence, Charlie Jutras s'est alliée à la clown, comédienne et enseignante d'art clownesque Karina WerneckAssis à la mise en scène, et à Gabrielle Doucet à la scénographie.

> **« Nous avons voulu créer un spectacle rigolo et léger, mais qui transmet aussi un certain enseignement »**
>
> ***- Charlie Jutras, comédienne et auteure***

DE RETOUR À LA MAISON

C'est la première fois que Charlie Jutras se lance dans l'écriture solo d'une pièce de théâtre, elle qui avait notamment co-écrit *Les Taouins* (2015), pièce également présentée au Théâtre du Coq.

Diplômée du Conservatoire d'art dramatique de Québec en 2013, la comédienne a l'habitude de passer ses étés au Théâtre du Coq, mais c'est la première fois qu'elle y présente une pièce en hiver. Pendant 1 h 30, la comédienne porte la pièce seule sur scène.

« C'est à la fois rassurant et plaisant de revenir chez moi. C'est un sentiment de bien-être et de plaisir qui m'habite », explique, fébrile, celle qui se réjouit de l'engouement qui se fait déjà sentir.

La pièce *J'adore* sera présentée pour la première fois au Théâtre Premier Acte à Québec les 14, 15 et 16 décembre, avant d'être transportée au Théâtre du Coq les 19 et 20 décembre prochains, à 20h. Les billets sont en vente au coût de 20 $ au www.pointdevente.com ou au 819 336-6556.



Dans sa création, Charlie Jutras partage son étude de la féminité, des rituels érotiques et des relations à travers un personnage coloré. (Photo gracieuseté - Luis Dion-Dussault)



Le Sunsation traverse le pont

SÉBASTIEN LACROIX
sebastienlacroix@lecourriersud.com

ÉVÉNEMENT. Après un premier essai à Nicolet, l'été dernier, avec des vedettes internationales, le Sunsation tiendra son festival de musique électronique à Trois-Rivières, le 9 juin prochain.

Les organisateurs de l'événement estiment que la rentabilité est davantage du côté de la Rive-Nord en raison de la réalité économique et du bassin de population. « Ça va nous permettre de poursuivre notre élan », souligne le promoteur, Mikael St-Cyr.

Le Nicolétain n'a tout de même pas caché que c'est avec un mélange d'émotions et d'excitation qu'il a fait cette annonce sur les réseaux sociaux. « Nous avons tenté par toute sorte de moyens de le garder à Nicolet, mais, financièrement, c'était impossible pour les deux prochaines années, a-t-il expliqué. Il n'y avait pas d'entreprises locales pour agir en tant que commanditaires majeures, comme PH Vitres d'autos pour le Festival du cochon de Sainte-Perpétue. C'était peut-être un peu trop spécialisé pour Nicolet. »

« Tandis qu'à Trois-Rivières, il y a plus de commanditaires. Même les compagnies majeures comme Labatt et Molson nous disaient ouvertement qu'ils préféraient qu'on soit à Trois-Rivières qu'à Nicolet, continue le promoteur. Il y aussi une plus grande possibilité pour du support de la Ville de Trois-Rivières. Ils ont un plan de développement pour les événements qui fait que plus il grossit, plus ils supportent. »

Si la première édition avait attiré plus de 3 000 festivaliers en deux jours à Nicolet, on en vise 4 000 en une journée à Trois-Rivières sur un site dont la capacité d'accueil devrait être limitée à 5 000 personnes.

Pour le moment, les organisateurs regardent deux endroits dans le secteur du centre-ville de Trois-Rivières. Il y en a au moins un de confirmé et un autre qui est actuellement en discussions. « Ce ne sera pas la même *game*. Le monde pourra arriver en taxi », souligne-t-il

La programmation devrait être annoncée en mars. Elle sera de nouveau composée d'artistes de renom. Quelques DJ's majeurs ont d'ailleurs déjà confirmé leur retour.

UN AUTRE PROJET À NICOLET ?

Même s'ils s'en vont, ils ont pris le soin de faire une proposition pour un autre projet à Nicolet afin de combler en quelque sorte le vide qui laissera le départ de l'événement. « C'est encore très embryonnaire, mais nous avons proposé quelque chose à la Ville pour aider le centre-ville, indique Mikael St-Cyr. Ce ne serait pas de l'électronique, mais plusieurs styles musicaux et un festival nouveau genre ».

Compostage W des résultats positifs!

Suite à une première phase de projet-pilote au printemps 2017, le projet Compostage W, élaboré conjointement par le Défi, On recycle de la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec et par le Bureau environnement et terre du Conseil des Abénakis de Wôlinak, a repris ses activités dans les écoles!

Le projet consiste à recycler les restes de table de la communauté de Wôlinak et de certaines écoles de la commission scolaire de la Riveraine dans un composteur mécanisé situé au Traiteur W, à Wôlinak. Les trois écoles ayant participé à la phase de projet-pilote à la fin de l'année scolaire 2016-2017 souhaitaient renouveler l'expérience et ont donc redémarré le compostage cet automne ou s'activent actuellement à compléter ce redémarrage. Il s'agit de l'école secondaire Jean-Nicolet à Nicolet, l'école secondaire Les Seigneuries à St-Pierre-les-Becquets et l'école primaire Curé-Brassard à Nicolet. L'implication des élèves et du personnel des écoles permet le bon fonctionnement de ce projet, optimisant la gestion des matières résiduelles dans les cafétérias. Ce projet unique au Québec sensibilise les jeunes à une saine gestion des matières résiduelles et permettra aux élèves de réaliser des projets avec le compost résultant de leurs efforts!

Le Défi, On recycle offre également des formations dans les écoles de la commission scolaire de la Riveraine sur la gestion des matières résiduelles pour les élèves du troisième cycle du primaire.



Mercredi le 29 novembre, des élèves impliqués dans les activités environnementales à l'école Jean-Nicolet sont allés visiter le composteur mécanisé et ont collecté du compost pour un futur projet de jardinage! Cette visite environnementale a aussi été une belle opportunité pour les élèves de visiter la communauté de Wôlinak et faire un apprentissage culturel.

DEFI On recycle

MON RÔLE,
vous accompagner à relever le défi.

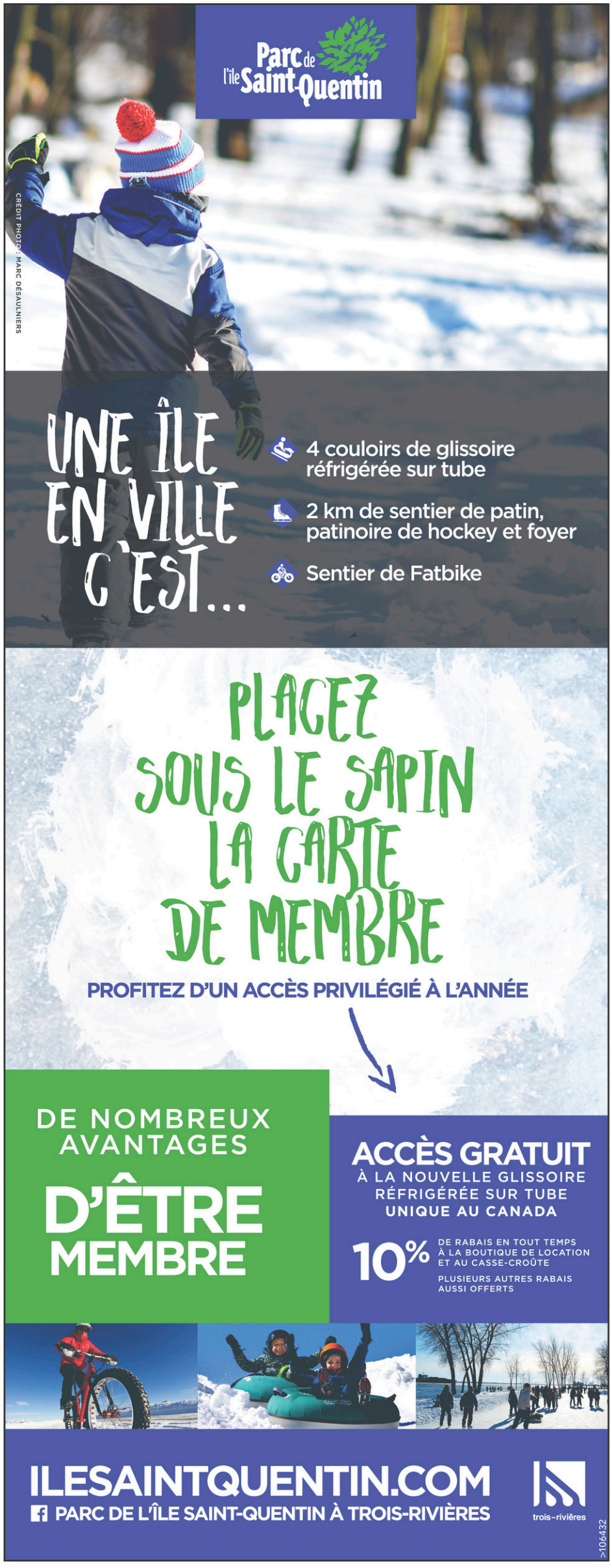
Stéphanie Harnois,
Conseillère en gestion des matières résiduelles

819 294-6010
stephanie@ccicq.ca

PARTENAIRES

FONDATION ALCOA · ABI · CCICQ Cœur-du-Québec · SADC Nicolet-Bécancour · MRC Bécancour · MRC Nicolet-Yamaska · RECYC-QUÉBEC Québec · Environnement et Changement climatique Canada · CRECQ Conseil régional de l'environnement

>107407



nicolet Merci

familiprix

VALIDE LE SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 2017

10$ DE RABAIS INSTANTANÉ SUR LES COSMÉTIQUES

Pour chaque tranche d'achat de 50$ sur les cosmétiques*

*Sur produits admissibles. Détails en succursale.

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI AU MERCREDI 8 H 30 À 20 H
JEUDI ET VENDREDI 8 H 30 À 21 H
SAMEDI ET DIMANCHE 9 H À 17 H

EXCLUSIVEMENT CHEZ
Pierre Théberge et Judith Savoie
110, boul. Louis-Fréchette, Nicolet
819 293-2131

Construction Claude Drouin inc.

Entrepreneur général
résidentiel, commercial et industriel

74, rue Octave-Bellerose, Nicolet J3T 1G1
Tél. : **819 293-6973** • Cell. : 819 697-5385

constrcd@sogetel.net
No RBQ : 8317-3146-10

LOUEZ UN JEU GONFLABLE POUR VOTRE FÊTE PRIVÉE

MONSIEUR PARTY



819 909-1352
WWW.MONSIEURPARTY.COM



Grattez et épargnez
DE 10 À 30% DE RABAIS
Jusqu'au 24 décembre 2017 seulement

TOUT LE MONDE PRÉFÈRE

boutique auLit

* Offre d'une durée Limitée. Détails en magasin
Certaines offres ne peuvent être jumelées avec d'autres promotions

Nicolet 2870 Boul Louis Fréchette **(819) 293-4671**



Imprimerie Infotraitex
Auger Automobiles
Entreprises Arseneault INC.
Prêt-à-Reporter
Hôtel Montfort Nicolet

Thérapia
Simmer International
Centre mécanique Lemire et Blais INC.
Entretien ménager Thibodeau et fils INC.

CANADIAN TIRE

EXCAVATION Guévin & Lemire inc. NICOLET 819-293-8565

Korvette MD JUSTE PRIX. PRÈS D'ICI

STRATOS PIZZERIA LE ROI DE LA POUTINE!

THERMOFORM

Esso NICOLET

JEETKUNE DO

PROMUTUEL ASSURANCE VERCHÈRES – LES FORGES

à nos partenaires

qui contribuent à l'animation des activités nicolétaines!

Pour que vos festivités de fin d'année aient une saveur locale, visitez les entreprises d'ici !

Faites vos achats des fêtes au centre-ville, au marché de Noël ou dans les autres commerces de notre belle ville.

Joyeux temps des Fêtes!



Notre service d'accueil téléphonique **est accessible 7 jours sur 7**

Prise de rendez-vous, information, transactions ...
Parlez avec un conseiller :
- de 6 h à 22 h en semaine
- de 8 h 30 à 16 h le week-end

et ce, même pendant les congés des Fêtes!

Composez le 819 293-8570.



Desjardins
Caisse de Nicolet

desjardins.com/caissedenicolet

EXPÉRIENCE
Sexy & cie
ROMANTIQUE

Promo de décembre

Cartes cadeaux disponibles

avec un minimum de 5$.
Montant flexible



Promo 1

Achetez pour 100$ et + et recevez un cadeau surprise d'une valeur de 30$

Promo 2

Achetez pour 200$ et + et recevez un cadeau surprise d'une valeur de 30$ + notre carte fidélité de 15$ donnant 10% de crédit pour vos prochains achats

Nos conseillères sont formées pour vous aider Le plus grand choix de produits et lingeries au meilleur prix!

Offre valide en succursale seulement

Boutique sexy/érotique #1 en Mauricie

1408, rue Aubuchon, Trois-Rivières 819 807-7399
www.sexyetcie.com

>105832

Avenir des écoles de Saint-Célestin et de Saint-Sylvère

Les commissaires se prononceront

SÉBASTIEN LACROIX
sebastienlacroix@lecourriersud.com

ÉDUCATION. L'heure est aux grandes décisions à la commission scolaire de la Riveraine qui doit se prononcer bientôt sur l'avenir des écoles Le Rucher, à Saint-Sylvère, et Marquis, à Saint-Célestin.

À Saint-Sylvère, la Municipalité a transmis trois scénarios qui sont actuellement à l'étude afin que l'école soit reconstruite au même endroit. « Peu importe lequel ils choisiront, nous voulons qu'ils en prennent un », a fait savoir le maire de Saint-Sylvère, Adrien Pellerin, qui a préféré ne pas dévoiler les différentes options.

La reconstruction a d'ailleurs fait l'objet d'une mobilisation citoyenne, alors que tous les parents de la cinquantaine d'élèves du régulier en provenance de Saint-Sylvère ont signé une pétition. « Ils ont accepté que leurs enfants, qui ont été transférés à l'école de Saint-Wenceslas, soient rapatriés à Saint-Sylvère même s'ils côtoient les classes spécialisées », fait valoir M. Pellerin.

La Municipalité est aussi prête à construire un centre communautaire qui serait annexé à l'école, puisque les espaces pour le gymnase et la cafétéria seraient possiblement plus petits dans le nouveau bâtiment. « Nous aurions un bâtiment qui est pris après l'école pour pouvoir partager les toilettes, parce que c'est ce qui coûte cher », explique le maire de Saint-Sylvère.

Pour ce qui est de l'école Marquis, à Saint-Célestin, les rapports d'expertises qui avaient été commandés pour connaître l'état de la structure sont actuellement entre les mains des commissaires et sont présentement sous analyse.

Une décision devra être rendue dans ce dossier à savoir s'il en vaut la peine de faire des travaux de réfection ou s'il serait préférable de démolir et de reconstruire une nouvelle école. On se souviendra qu'un problème de conception serait à la base du problème.

UNE DÉCISION SOUS PEU

Dans les deux cas, des séances de travail se sont tenues au cours des dernières semaines pour analyser les différentes options sur la table. Une orientation devrait être prise pour la prochaine séance du conseil des commissaires qui se tiendra exceptionnellement à l'auditorium de l'école secondaire La Découverte, à Saint-Léonard-d'Aston, le 19 décembre prochain, à 20h. Une rencontre sera ensuite sollicitée avec le ministre de l'Éducation pour statuer sur l'avenir à donner à ces deux écoles.

la grande guignolée des médias

La pauvreté gagne du terrain.
Donnez, où que vous soyez.

Nos ambassadeurs médias vous invitent à être généreux
Donnez jusqu'au 24 décembre.



Catherine Gaudreault (106,9 - 100,1 Rythme FM), Stéphan Frappier (Nouvelliste), Sébastien Turgeon (Guignolée), Marie-Claude Paradis-Desfossés (TVA), Guillaume Gingras (94,7 Rouge - 102,3 Énergie), Amélie St-Pierre (Les Hebdos de la Mauricie) et Éric Lachapelle (CKBN 90,5)

Faites un don de 5 $ par texto en composant le 20222 suivi des mots clés NOËL MCQ

www.lagrandeguignoleedesmedias.com

viacapitale Jean Coutu Provigo maxi Jusqu'au 24 décembre.

>105995

Un nouveau restaurant à Saint-Wenceslas

COMMERCE. Un local laissé vacant depuis quelques années avec la fermeture du Restaurant du Coin revivra sur la rue Principale, à Saint-Wenceslas.

Le Resto Le St-Octave qui a ouvert ses portes le 22 novembre dernier, compte près de 70 places assises. Il offre un menu varié et distinctif de spécialités québécoises, et ce, matin, midi et soir, 7 jours sur 7.

« Comme il y a peu de restaurants à proximité, l'emplacement était idéal pour ouvrir Le St-Octave à Saint-Wenceslas. Nous sommes très heureux de l'achalandage et l'accueil des gens de la place est exceptionnel ! », mentionne fièrement Serge Therrien qui est propriétaire de l'endroit avec sa conjointe Geneviève Amhiot et sa cousine Sylvie Fiset.

Cet ex-camionneur de métier souhaitait ouvrir un restaurant et le projet a pris forme avec la collaboration de sa cousine qui est déjà propriétaire du Resto Le St-Octave à Dosquet, dans Lotbinière. Ils ont donc décidé d'en ouvrir un deuxième à Saint-Wenceslas.

Les propriétaires ont aussi pu compter sur le soutien financier de la SADC de Nicolet-Bécancour pour la réalisation de leur projet d'affaires. Ces derniers ont déjà des projets d'agrandissement pour accueillir des groupes.

« Pour la SADC, la présence de commerces et services de proximité dans les petites municipalités est gage du développement de notre ruralité pour favoriser l'établissement de nouveaux résidents et la rétention de la population sur notre territoire », indique Renée Blanchette, analyste financier à la SADC de Nicolet-Bécancour.

Soulignons également que le projet a permis la création d'une quinzaine d'emplois.

AGENDA COMMUNAUTAIRE

FADOQ Ste-Marie-de-Blandford
Bingo vendredi le 15 décembre, 19h30 au Centre Marielandais. Responsable: Michel Delisle 819-283-2430.

FADOQ Nicolet
Souper-danse le vendredi 15 décembre à 18h au Centre des Arts Populaires. Menu: dinde, ragoût et tourtière. Souper et danse: 18$. Réservez avant le 13 décembre à Lucille Manseau au 819-293-2978.

FADOQ Gentilly
Soirée dansante, 16 décembre à 20h, à la Salle Yvon-Guimond. Musique avec Paule Gaudreault. Prof: Francine Constant. Goûter et prix de présence. Loraine Boudreau. 819-298-2387





Suivez-nous sur /LeCourrierSud @JournalCS • www.lecourriersud.com

100 ANS POUR RHÉA CINQ-MARS GRANDMONT DE NICOLET



L'atmosphère était à la fête à la Résidence Le Chambertin de Nicolet pour souligner les 100 ans de Mme Rhéa Cinq-Mars Grandmont de Nicolet le 3 décembre dernier.

C'est en présence de sa famille et ses amis (es) que la centenaire a soufflé ses 100 chandelles. Félicitations! Sur la photo, Mme Cinq-Mars Grandmont est accompagnée de son fils André et sa belle-fille Agathe Morin.

NOUVELLE SECTION DE CADEAUX EXOTIQUES AU MARCHÉ AL FARAH



Marché Al-Farah en offre toujours plus à sa clientèle grandissante. Pour la période des fêtes soyez original et venez voir notre nouvelle sélection de cadeaux exotiques qui saura plaire à toute la famille, en plus d'y retrouver des produits incomparables et de qualité exceptionnelle. Venez découvrir les produits du monde dans un véritable voyage culinaire rempli d'exotisme. Nous offrons aux consommateurs la plus grande variété de noix, de fruits et de légumes tout en nous assurant de préserver la meilleure qualité possible. Que ce soit en sac ou encore dans divers contenants de plastique, nous offrons une grande variété de produits importés, de fruits séchés ou de différents mélanges de marques réputées. Informez-vous à notre personnel. Chez nous, vous trouverez une gamme complète de produits alimentaires importés. Situé au 3131, Boulevard des Forges, près de l'université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

DES VÉLOS-PUPITRES POUR LES ÉLÈVE DE L'ÉCOLE LE RUCHER



Les élèves et les membres du personnel de l'école le Rucher remercient le groupe de motocyclistes les «Blue Knights», formé d'anciens policiers, qui ont remis un généreux don de 2650$. Ceci a permis de faire l'achat de deux vélos-pupitres pour permettre à un élève qui a un grand besoin de bouger de le faire sans déranger les autres tout en poursuivant son travail. En pédalant, les élèves sont plus concentrés à la tâche puisque cet exercice permet de libérer des endorphines contribuant à la relaxation. Sur la photo, la directrice de l'école le Rucher, Caroline Frohlich, Richard Leclerc, Marcel Delage, René Bernier, Guy Lauzon, Marcel Pierre Demers, Pierre Cloutier des Blue Knights, en compagnie des élèves de cette école spécialisée.

DE NOUVEAUX ÉLUS EN FORMATION



Une dizaine d'élus du Centre-du-Québec étaient réunis à la salle Le Grenier de l'Hôtel Montfort pour suivre la formation pour les nouveaux élus que l'Union des municipalités du Québec a dispensée il y a quelques jours à Nicolet. (Photo Twitter - @UMQuebec)

100 ANS POUR CETTE DAME!!



Lundi 6 novembre 2017, Mme Solange Deshaies Genest fêtait ses 100 ans entourée de ses parents et amis de la résidence. Mme Genest est native de St- Sylvère. Une autre belle année Solange xxx. Famille et amis.

160 Terrains / Terres à vendre

PROMOTION D'AUTOMNE: Notre-Dame-des-Bois, jusqu'au 15 décembre: rabais de 33% et nous payons la TPS ou financement 0% sur 10 ans sur les terrains du Domaine des Appalaches, certaines conditions s'appliquent. Infos: 819-888-2314 www.domainedes appalaches.ca

205 Logements / appartements à louer

! Nicolet, rue des Pins, 4-1/2, endroit très paisible, Libres immédiatement. 475$ à 505$/ mois 819-698-6180

*** 2-1/2, St-Pierre-Les-Becquets. Vue fleuve, 15 minutes Parc Industriel Bécancour. Libre. Paul: 819-699-2106**

3-1/2, 4-1/2, NICOLET À partir 430$, face à l'institut de police. 819-293-7867

TEL-JEUNES 1 800 263-2266

205 Logements / appartements à louer

4-1/2, neufs, style condo, garage intérieur privé, ascenseur. Nicolet. À partir de 995$. 819-377-6776

4-1/2 avec ascenseur, centre du village St-Grégoire (Bécancour) 715$, 819-606-0363

5-1/2, Coop Le Marquis à Nicolet, 2e étage, 420$/ mois. Libre décembre 819-293-3666

À St-François-du-Lac, 3-1/2, (375$), meublé, 4 électros. 2-1/2 (325$), meublé. Demi sous-sol. Stationnements déneigés. Libres. 514-952-9517, 514-992-8009

MANSEAU: joli 4-1/2, près épicerie, très éclairé, 395$. 514-814-9196, 450-396-4412

NICOLET: Centre-ville 2-1/2, rénové, semi-meublé. Libre immédiatement 819-293-6988, 819-448-4151

205 Logements / appartements à louer

ST-GRÉGOIRE: grand 4-1/2, lumineux, style condo, échangeur d'air, A/C. Libre immédiatement, 819-606-0201

210 Logements / appartements chauffés à louer

SHAWINIGAN: (Secteur Grand-Mère) grands 4-1/2, 5-1/2, libres immédiatement. Chauffés, éclairés, rénovés, stationnement déneigé, conciergerie. Site boisé, près de tous les services. Piscine. Aucun chien n'est permis. Information 9h-21h. 819-533-5149

215 Logements / appartements chauffés / meublés à louer

DRUMMONDVILLE: 2-1/2 tout inclus 350$, **3-1/2** tout inclus 450$. Libres immédiatement, **819-473-4182**

245 Chambre à louer

CHAMBRE à louer, Nicolet. Laveuse, sécheuse. Internet, stationnement. 819-293-7379

310 Divers à vendre

SCIERIES MOBILES à partir de 4,397$ Coupez bois de toutes dimensions avec votre propre scierie à ruban portative. Info & DVD gratuits, www.ScieriesNorwood.ca/ 400QN 1-800-408-9995, poste: 400QN.

320 Animaux

SPÉCIAL DES FÊTES! BICHONS MALTAIS, très beaux chiots, PURE RACE, vaccinés, vermifugés, ÉLEVAGE FAMILIAL, 600$. 1-819-692-1854, 1-819-228-3476

365 Poêle / fournaise / bois de foyer

BOIS DE CHAUFFAGE: bois franc, 100$/ corde livré. **Pierreville 450-561-7981**

424 Astrologie/occultisme

Ana Médium pure, 40 ans d'expérience, ne pose aucune question, réponses précises et datées, confidentielles. Tél.: 514-613-0179 (Avec ou sans Visa/Mastercard)

AVIS PUBLIC

PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT RÈGLEMENT NUMÉRO 1533

AUX PERSONNES HABILES À VOTER ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur visé (Rue Lapierre – Secteur Saint-Grégoire).

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

1° LE RÈGLEMENT

Lors d'une séance du Conseil tenue le 4 décembre 2017, le conseil municipal de Ville de Bécancour a adopté le règlement numéro 1533 intitulé : **« Règlement modifiant le règlement numéro 1470 décrétant une dépense et un emprunt de 85 000 $ pour la construction d'une conduite d'égout domestique sur la rue Lapierre »,** ayant pour objet de modifier le bassin de taxation du règlement numéro 1470 par l'ajout du lot 2 942 671 du cadastre du Québec, car ce terrain est constructible, et par le retrait du lot 2 942 665 du cadastre du Québec, car ce lot n'est pas contigu à la rue Lapierre. Cette modification n'a toutefois pas d'impact sur le montant de la compensation imposée sur les immeubles du secteur visé.

2° CONSULTATION – REGISTRE

LES PERSONNES HABILES À VOTER, ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur visé, peuvent demander que le règlement numéro 1533 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans le registre ouvert à cette fin.

Au moment d'enregistrer les mentions la concernant, la personne habile à voter doit établir son identité en présentant l'un des documents suivants : carte d'assurance maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

Ce registre sera accessible de 9 h à 19 h, le 20 décembre 2017, à l'hôtel de ville, situé au 1295 avenue Nicolas-Perrot, dans la Ville de Bécancour.

Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 1533 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de **cinq (5)**. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 1533 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 h ou aussitôt que possible après cette heure, le 20 décembre 2017, dans la salle du Conseil à l'hôtel de ville, à l'adresse mentionnée précédemment.

3° DESCRIPTION DU PÉRIMÈTRE DU SECTEUR VISÉ

Le secteur visé comprend les immeubles portant les numéros 19004 à 19080 (excluant le 19030) de la rue Lapierre, dans le secteur Saint-Grégoire.

4° CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DU SECTEUR VISÉ

Toute personne qui, le 4 décembre 2017, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et remplit les conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans le secteur visé et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et
- être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise du secteur visé qui, le 4 décembre 2017, n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans le secteur visé depuis au moins 12 mois;
- dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise du secteur visé qui, le 4 décembre 2017, n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans le secteur visé depuis au moins 12 mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire du secteur visé, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

Personne morale :

- avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 4 décembre 2017 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi.

5° CONSULTATION DU RÈGLEMENT

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement au bureau de la soussignée situé à l'hôtel de ville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et pendant les heures où le registre sera accessible.

Ville de Bécancour, le 13 décembre 2017.

Me Isabelle Auger St-Yves
Greffière de la Ville

T : 819 294-6500 • **becancour.net**

Bécancour

>107101

RÉSIDENCE Jeanne L'Archevêque
NICOLET
Résidence pour personnes aînées autonomes et semi-autonomes
3 1/2 À LOUER
Éclairé, cuisinette, disponible niveau terrasse, dîners, soupers ainsi que services tels que câble, téléphone et électricité inclus, activités, surveillance 24 h, ascenseur, cour paysagée avec sentiers, voisin d'une clinique médicale et d'une pharmacie.
819-293-8783
>104989

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LA VILLE DE BÉCANCOUR
« LOGEMENTS À LOYER MODIQUE »
Selon critères d'admissibilité
Pour personnes retraitées autonomes (50 ans et plus)
Bécancour : 3½ à l'étage
St-Grégoire : 3½ rez-de-chaussée et à l'étage
Ste-Gertrude : 3½ à l'étage, , 4½ rez-de-chaussée
Ste-Angèle-de-Laval : 3½ à l'étage
Logement famille
Secteur Plateau Laval: 4½ - 5½ - 6½
Inf.: 819 222-5628 (jour)
>106288

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE STE-MONIQUE
275, RUE ST-AUGUSTIN
« LOGEMENTS À LOYER MODIQUE »
Selon critères d'admissibilité
3 1/2 et 4 1/2 AU REZ-DE-CHAUSSÉE ET À L'ÉTAGE
INFORMATION : 819 293-2867 JOUR
>106279

CONDOS NEUFS À LOUER À NICOLET

• Site enchanteur • Face à la rivière Nicolet • Près de l'hôpital
4½ NEUF
air climatisé, thermopompe, beaucoup de rangement, garage avec mezzanine.
Libre immédiatement
POSSIBILITÉ DE MOIS GRATUIT
Contactez Steve 819 609-9369
>105910

Habitations populaires du Québec
RÉSIDENCES POPULAIRES TRIFLUVIENNES
100 et 201, Pierre-Laporte, (Plateau Ste-Angèle) Ste-Angèle-de-Laval
3 1/2 [405 $] • 4 1/2 [450 $]
5 1/2 [520 $]
Eau chaude fournie, chauffé, éclairé, insonorisé (béton), milieux sécuritaire sous surveillance caméra, stationnement, CHIEN INTERDIT
LIBRE IMMÉDIATEMENT
NOUVEAU
Possibilité de subvention
Pour plus d'information contactez Yves
819 691-7103
>105898

464 Réparations diverses

CHAISES, réparation tressées/ tissées, babiche, canne, corde, rotin, raquette d'hiver, vente. 819-533-3833 claude.cadotte1@gmail.com

484 Services divers

SAAQ - SAAQ - SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats, tél: 1-855-282-2022 www.sossaaq.com

485 Agence de rencontre avec permis

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence.. Appelez le 1-877-661-2626 pour les écouter ou bien, pour leur parler, depuis votre cellulaire, faites le #(carré)6910 (des frais peuvent s'appliquer) L'aventure est au bout de la ligne.

Trouvez-en encore plus sur vosclassees.ca

555 Argent à prêter

Prêteur hypothécaire privé de premier et deuxième niveau. Financement rapide peu importe votre région. Service professionnel. Nos taux sont compétitifs et no conditions de financement flexibles. Financement Brisson. 1-866-566-7081

Trouvez-en encore plus sur vosclassees.ca

585 Services financiers divers

SOLUTIONS à l'endettement. Trop de dettes? Reprenez le contrôle. Notre expertise en matière de faillite et de proposition de consommateur est là pour vous. Consultation gratuite. MNP Ltée, Syndics autorisés en insolvabilité à Drummondville (819-479-0529) et Victoriaville (819-751-0005).



SINCÈRES CONDOLÉANCES
aux familles éprouvées

Sincères remerciements



Elle était le bonheur de la maison, elle en restera l'Ange gardien !

Notre plus vive reconnaissance à vous tous qui avez partagé notre peine lors du décès de

Mme Fleurette Desjardins Morin
autrefois de St-Célestin
survenu le 13 octobre 2017 à l'âge de 95 ans

soit par votre présence, offrandes de messe, fleurs, cartes, dons, courriels ou assistance aux funérailles. Que chacun de vous reçoive personnellement ces remerciements avec notre plus profonde gratitude !

Ses enfants et leurs conjoints (es) ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants

>106413

Remerciements



En douceur,
sans le moindre bruit,
comme un oiseau
prenant son envol

Mme Fernande Beaumier
de Gentilly s'en est allée au Royaume du Père, le 5 décembre 2017, à l'âge de 100 ans.
Merci d'avoir été là

La Famille

>107109

Remerciements

Sa grande générosité, et sa bonne humeur contagieuse vont rester longtemps gravées dans la mémoire des gens qui l'ont côtoyée.



Merci à tous les parents et amis(es) qui nous ont apporté la chaleur de leur sympathie et le réconfort de leur amitié soit par des dons, fleurs, cartes, offrandes de messes, courriels, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de

MME ADA CROTEAU SIMONEAU
survenu le 26 novembre 2017

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Ses 9 enfants et leur conjoint, ses 24 petits-enfants et ses 36 arrière-petits-enfants.

>106894

AVIS DE DÉCÈS



M. CAMILLIEN CLOUTIER
1935-2017

Au CIUSSS MCQ-Centre Christ-Roi de Nicolet, le 24 novembre 2017, est décédé à l'âge de 82 ans, M. Camillien Cloutier, fils de feu M. Albert Cloutier et de feu Mme Zéphirine St-Jean, demeurant à Nicolet.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Nicolet.

Il laisse dans le deuil son frère et ses sœurs: Adhémar Cloutier (Lise Laroche), Louisette Cloutier (feu Roger Desruisseaux) et Marcelle Cloutier, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, particulièrement Guy Noël.

Le défunt a été confié au Centre funéraire J.N. Rousseau de Nicolet.

Renseignements: 819 293-4511
Télécopieur: 819 293-8212
jn_rousseau@sogetel.net
www.jnrousseau.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

>106825

AVIS PUBLIC

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière de la Ville de Bécancour, que le conseil municipal de cette Ville a adopté, à sa séance du 4 décembre 2017, le projet de règlement numéro 1531 intitulé : **« Règlement établissant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Bécancour révisé ».**

Ce projet de règlement vise à présenter le nouveau Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil municipal conformément aux exigences de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (RLRQ, chapitre E-15.1.0.1).

Ce code énonce les valeurs de la Ville et les règles qui doivent guider les élus. Les principales valeurs de la Ville sont l'intégrité, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public, le respect, la loyauté envers la municipalité, la recherche de l'équité et l'honneur rattaché aux fonctions de membre du conseil et les règles concernent notamment les conflits d'intérêts, le favoritisme ou autres inconduites, l'utilisation des ressources de la municipalité ou des renseignements confidentiels et les dons ou autres avantages. Ce code prévoit également les sanctions que peut entraîner tout manquement à ces règles.

Le règlement sera présenté pour adoption lors de la séance ordinaire qui aura lieu le **lundi 15 janvier 2018 à 19 h 30**, à la salle de réunion du Conseil, située à l'hôtel de ville, au 1295 avenue Nicolas-Perrot, Bécancour.

Toute personne intéressée peut consulter ce projet de règlement au bureau de la soussignée, à l'hôtel de ville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h, sauf du 25 décembre 2017 au 2 janvier 2018 (l'hôtel de ville sera fermé).

Ville de Bécancour, le 13 décembre 2017.

Me Isabelle Auger St-Yves
Greffière de la Ville

Bécancour

>107103

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1535

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 334

Conformément à l'article 126 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), AVIS PUBLIC est donné que, lors de la séance du 4 décembre 2017, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro 1535 intitulé : **« Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 334 afin d'autoriser des usages de la classe d'usage « c4 – commerce artériel lourd » spécifiquement pour les zones I04-405 et I04-406 (secteur Saint-Grégoire) ».**

Ce premier projet de règlement a pour objet de permettre, dans les zones industrielles I04-405 et I04 406, en plus des usages déjà autorisés, certains usages de la classe d'usage « c4 – commerce artériel lourd », soit les usages des codes suivants :

-Code 5333 : Vente aux enchères ou encan d'œuvres d'art et de marchandises diverses

-Code 5597 : Vente au détail de machinerie lourde

En plus des autres normes et exigences applicables au règlement de zonage numéro 334, l'usage du code 5333 est autorisé conditionnellement à ce que l'entreposage en découlant ne génère pas un empilement de la marchandise de plus de trois mètres (3 m) de hauteur.

Ce premier projet de règlement vise les zones I04-405 et I04-406.

Description approximative des zones visées

- La zone I04-405 comprend une partie du Parc industriel et commercial 30-55 et est délimitée au nord ouest par le boulevard Bécancour, au nord-est par l'autoroute 55, au sud-est approximativement par l'emprise de l'autoroute 30 et au sud-ouest par un tronçon de l'avenue Le Neuf. Cette zone comprend les rues ou parties de rues suivantes : boulevard de Port-Royal, rue Gauthier, rue Blondin, avenue Descôteaux et avenue Le Neuf. À distraire, les immeubles, propriété du gouvernement du Québec (Ministère des Transports), longeant l'autoroute 55, qui comportent un usage communautaire et où l'on retrouve notamment le bureau d'information touristique et le « Jardin des sculptures ».
- La zone I04-406 comprend une partie du Parc industriel et commercial 30-55 et est traversée par un tronçon de la rue Gauthier et un tronçon de l'avenue Le Neuf. Elle est délimitée au nord-ouest par le boulevard Bécancour et la rivière Marguerite, au sud-ouest par la limite de la zone industrielle, au sud-est approximativement par l'emprise de l'autoroute 30 et au nord-est par des immeubles donnant sur l'avenue Le Neuf, la rue Gauthier et le boulevard Bécancour.

Une assemblée publique de consultation sur ce premier projet de règlement aura lieu **le lundi 15 janvier 2018 à 19 h 25,** à la salle du Conseil, située à l'hôtel de ville, au 1295 avenue Nicolas-Perrot, Bécancour. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un autre membre du conseil désigné par le maire expliquera le premier projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce premier projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce premier projet de règlement et l'illustration des zones visées par celui-ci peuvent être consultés à l'hôtel de ville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h, sauf du 25 décembre 2017 au 2 janvier 2018 (l'hôtel de ville sera fermé).

Ville de Bécancour, le 13 décembre 2017.
Me Isabelle Auger St-Yves
Greffière de la Ville

T : 819 294-6500 • **becancour.net**

Bécancour

>107104

685 Chauffeurs / Transports

CHAUFFEURS: Classe 1 demandés (flatbed) et ou rideau. Québec, Maritimes, Ontario. Bon dossier de conduite. Plus un chauffeur locale pour site d'enfouissement. + 1 chauffeur retraité pour faire remplacement occasionnel. Demandez Lynda: **450-831-2316**, cell: 514-298-9048

705 Formations diverses

NOUVEAU service dans la région, L'ABC du Savoir, offre de l'aide pédagogique en cours individuels et ce dans toutes les matières de niveau primaire, secondaire et collégial. Places limitées. 819-695-2627

CROIX-ROUGE CANADIENNE QUÉBEC
Faites un **don** ou devenez **bénévole**
WWW.CROIXROUGE.CA

945 Achat d'autos

! ! RECYCLAGE NATH Achat d'autos Ferrailles/ Métaux Payons meilleur prix garanti de la région. Remorquage gratuit, service rapide, 6/7, reçus SAAQ. Payons en argent sur place. recyclagenath.ca 819-244-4676

LigneParents
1 800 361-5085
www.LigneParents.com

985 Autos à vendre

À voir auto, camion, 4x4. Financement maison aucun cas refusé. Voitures 2010 à 2017, léger dépôt, aucun endosseur. 1-866-566-7081 www.financementbrisson.net

Fondation québécoise du cancer
Du soutien au quotidien
Don in memoriam
En souvenir d'un être cher
1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca

EMPLOIS

Propulsé par jobboom

Les Résidences Pelletier

Centre d'hébergement Nicolet

En janvier 2018, nous procédons à l'ouverture d'une nouvelle aile dans notre résidence pour personnes retraitées. Nous invitons les personnes pour qui l'être humain est au cœur de tout à nous faire parvenir leur candidature. Les personnes intéressées par le métier de préposé (e) aux bénéficiaires sont invitées à postuler. Nous offrons les formations nécessaires pour exercer le métier.

Préposé (e) aux bénéficiaires
6 postes permanents

Profil recherché :
- Personne axée vers l'humain, ayant un esprit d'équipe marqué
- DEP assistance à la personne en établissement de santé
- Étudiants en soins infirmiers ayant complété leur première année
- RCR et PDSB

Infirmière auxiliaire
2 postes permanents

Profil recherché :
- Personne axée vers l'humain, leadership mobilisateur
- Expérience avec la clientèle présentant des troubles cognitifs est un atout
- DEP Santé, assistance et soins infirmiers et permis de l'Ordre
- RCR et PDSB

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur candidature à Claudia Brisson, Responsable des ressources humaines.

En personne : 631, rue du Bocage, Nicolet (Québec) J3T 1Z7
Courriel : rh@terrassesdelafonderie.ca

>107283

Le Courrier Sud .com
VOTRE MÉDIA D'ICI

Poste disponible

CONSEILLER (ÈRE) AUX VENTES

Temps plein - permanent - Rive-sud

Vous êtes dynamique, ouvert d'esprit, fonceur, motivé et autonome? Le Courrier Sud est à la recherche d'un(e) conseiller(ère) aux ventes axé(e) sur le développement des affaires.

Dans ce poste, vous amènerez une approche consultative en stratégies marketing sur mesure à vos clients. De plus, vous les aiderez à augmenter la visibilité de leur marque à travers une gamme complète de médias multiplateformes.

Joignez-vous à notre équipe des plus dynamiques ! **Faites LA différence !**

Exigences requises :
- Posséder un diplôme d'études collégiales OU un diplôme d'études secondaires et de l'expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la vente notamment dans le développement des affaires;
- Avoir une bonne connaissance du fonctionnement du Web (atout considérable);
- Être un bon communicateur, créatif et avoir le souci du service client;
- Bonne connaissance en français à l'oral et à l'écrit (atout considérable);
- Initiative, autonomie et sens de l'organisation;
- Bonne capacité de travailler en équipe et bonne résistance au stress;
- Bien maîtriser les logiciels Word, Excel et Outlook;
- Habiter sur le territoire de la rive-sud (atout considérable);
- Elle doit posséder une voiture et un permis de conduire valide pour les déplacements dans le cadre du travail.

Gens de la rive-sud,
Vous êtes ou vous pensez connaître
LA perle rare recherchée ?
Communiquez avec nous sans plus tarder!

Salaire compétitif et gamme d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées par ce poste sont invitées à soumettre leur CV par courriel à astpierre@icimedias.ca avant le 20 décembre 2017.

>104289

nicolet

Avis public

ADOPTION DES RÈGLEMENTS N° 350-2017, N° 353-2017, N° 355-2017, N° 356-2017 ET N° 357-2017

AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE NICOLET, AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ DE CE QUI SUIT:

a) Lors de la séance ordinaire qui a eu lieu le 13 novembre 2017, le conseil municipal de la Ville de Nicolet a adopté le règlement n° 350-2017 lequel modifie le règlement de zonage n° 77-2004 concernant les accès aux terrains et stationnement.
Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil de la MRC Nicolet-Yamaska a attesté que le règlement ci-haut mentionné est conforme aux orientations et aux objectifs du schéma d'aménagement ainsi qu'aux dispositions normatives du document complémentaire de la MRC et en conséquence, le certificat de conformité pour le règlement ci-haut mentionné a été émis le 22 novembre 2017.

b) Lors de la séance extraordinaire qui a eu lieu le 20 novembre 2017, le conseil municipal de la Ville de Nicolet a adopté le **règlement no 353-2017** concernant la répartition et la facturation du coût des travaux de nettoyage du cours d'eau Denis-Proulx.

c) Lors de la séance extraordinaire qui a eu lieu le 11 décembre 2017, le conseil municipal de la Ville de Nicolet a adopté le **règlement no 356-2017** établissant les taux de taxation, de tarification ainsi que l'imposition des compensations tenant lieu de taxes et de tarification des biens, services et activités pour l'année 2018.

d) Lors de la séance ordinaire qui a eu lieu le 11 décembre 2017, le conseil municipal de la Ville de Nicolet a adopté les règlements suivants:

Règlement n° 355-2017: Règlement modifiant le règlement no 280-2015 relatif aux ententes pour la réalisation des travaux municipaux.

Règlement n° 357-2017: Règlement modifiant le règlement no 319-2016 concernant la bibliothèque municipale.

Toute personne intéressée auxdits règlements peut les consulter au bureau de la municipalité sis au 180, rue de Monseigneur-Panet, du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12 h.

DONNÉ À NICOLET le 13 décembre 2017.

Me Roxane Paradis
Greffière adjoint

>107108

nicolet

Avis public

CALENDRIER 2018 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE NICOLET

AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE NICOLET, avis public est par les présentes donné de ce qui suit:

Conformément aux dispositions de l'article 320 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), la municipalité informe ses contribuables que, pour l'année 2018, les séances ordinaires du conseil auront lieu aux dates et heures suivantes:

Date	heure
Lundi le 22 janvier	19 h
Lundi le 12 février	19 h
Lundi le 12 mars	19 h
Lundi le 9 avril	19 h
Lundi le 14 mai	19 h
Lundi le 11 juin	19 h
Lundi le 9 juillet	19 h
Lundi le 27 août	19 h
Lundi le 10 septembre	19 h
Lundi le 15 octobre	19 h
Lundi le 12 novembre	19 h
Lundi le 10 décembre	19 h 30

Endroit: Salle Joseph-Ovide-Rousseau
180, rue de Monseigneur-Panet

DONNÉ À NICOLET, ce 13 décembre 2017

Me Monique Corriveau
Greffière

>106193

SPORTS ET POTINS

SÉBASTIEN LACROIX
sebastienlacroix@lecourriersud.com

ENTRE-FILETS. La dernière fin de semaine a été difficile pour nos deux équipes de la Rive-Sud dans la ligue de hockey senior AAA du Québec (LHSAAAQ).

***

L'entraîneur adjoint du formule Fitness MARQUIS LAJEUNESSE n'était d'ailleurs pas d'humeur à la suite du revers des siens par la marque de 8 à 4 à La Tuque. Dans une vidéo réalisée par JEAN-PIERRE PAILLÉ et disponible sur la page Facebook de l'équipe, il a livré des commentaires tranchants sur la tenue de ses joueurs allant jusqu'à dire «qu'ils étaient gelés dans le Nord du Québec».

***

À la suite de la piètre performance de son équipe, après deux semaines de repos, l'entraîneur et directeur-général de la formation de Bécancour, KEVIN DESROCHERS a annoncé la signature de DENIS DESMARAIS, un ancien des Cataractes de Shawinigan et qui a évolué une dizaine de saisons dans la ligue nord-américaine (LNAH).

***

Pour lui faire une place dans l'alignement, il a dû libérer le défenseur GUILLAUME VEILLEUX qui a connu le même genre de cheminement. Celui-ci a joué quatre matchs cette saison à Bécancour et un autre avec le COOL-FM de Saint-Georges-de-Beauce.

***

Du côté du BigFoot, on s'attendait à mieux, autant sur la patinoire que dans les gradins, alors que se tenait le deuxième d'une série de trois matchs locaux à Plessisville. «C'est un excellent marché pour du hockey senior. C'est pour ça que, pour le dernier match, on aimerait avoir une salle comble. On va faire nos devoirs», a confié le directeur général au journaliste CHARLES-ANTOINE GAGNON sur lanouvelle.net.

***

L'attaquant SAMUEL FORTIER, qui a évolué avec les Titans lors de son stage dans le Junior AAA, était d'ailleurs extrêmement déçu de la tournure des événements à la suite d'un revers de 7 à 4 contre le Wild de Windsor. D'autant plus que Saint-Léonard-d'Aston avait les devants 4 à 1 après deux périodes de jeu.

***

Il y a aussi Jason PITT, Samuel BRADETTE, Marc-André LAROCHE et Vincent LAMONTAGNE qui évoluaient devant les leurs à l'amphithéâtre LÉO-PAUL BOUTIN.

EN VITESSE

Pendant ce temps, le Centre RICHARD-LEBEAU vibrait au rythme de la LHPS, en fin de semaine, alors que le premier *show case* de la saison a attiré des foules de 150 à 200 personnes.

***

À l'aréna ROLAND-RHEAULT, les spectateurs ont eu droit à un affrontement entre les deux équipes de Bécancour en finale Novice A. C'est la troupe de SERGE CORCHETIÈRE qui s'est sauvée avec les grands honneurs.

***

Les Panthères de Nicolet, dirigées par l'entraîneur MICHAEL VOULIGNY, ont quant à eux enlevé les honneurs du Novice C lors du tournoi provincial Novice-Midget.

Camirand de retour pour une saison complète

JONATHAN COSSETTE
jcossette@lhebdojournal.com

NASCAR. Le contrat est signé! Grâce à son association avec le concessionnaire Paillé Chevrolet Buick GMC de Berthierville, Marc-Antoine Camirand participera à toutes les courses prévues au calendrier de la série NASCAR Pinty's.

« C'est le *fit* parfait! Je suis vraiment content. Le rêve de tout pilote est d'avoir un volant à temps plein et il est difficile se faire sa carrière dans le domaine. Je n'ai jamais lâché, avec le support de ma blonde et de mes parents. J'ai le cœur gros ce matin, car c'est un rêve qui se réalise », a commenté le pilote de Saint-Léonard-d'Aston.

Sa dernière saison complète en NASCAR remonte à 2015. Il avait failli décrocher le titre de « Recrue de l'année ». L'an passé, son partenariat avec le concessionnaire lui avait permis de disputer quatre courses durant la saison.

Cette fois-ci, il se mesurera aux autres pilotes sur neuf circuits ovales et quatre circuits routiers, dont le Grand Prix de Trois-Rivières où il est l'un des grands favoris de la foule. Il y avait d'ailleurs arraché la troisième position, en août dernier.

Marc-Antoine Camirand pilotera de nouveau une voiture de la puissante écurie ontarienne 22 Racing de Scott Steckly, quadruple champion du monde. « Scott Steckly et son équipe sont des gens de circuits ovales. En 2015, j'avais réussi deux podiums en ovale et nous avons terminé sixième au championnat des pilotes. J'ai été très constant. Nous allons travailler les petites *technicalités* qui font la différence. Ça prend de l'expérience, mais je suis très confiant qu'avec mon entourage, nous aurons de bons résultats. »



Jean-Claude Paillé, du concessionnaire Paillé Chevrolet Buick GMC, partage la même passion pour la course automobile que Marc-Antoine Camirand. (Photo L'Hebdo Journal - Jonathan Cossette)

Une autre mesure pour soutenir la pêche blanche

PÊCHE. Dans le but de stimuler l'intérêt envers la pêche hivernale, qui est un important moteur économique dans la région, Québec vient d'annoncer une mesure exceptionnelle : la gratuité pour les pêcheurs.

Du 1er décembre 2017 au 31 mars 2018, les résidents du Québec pourront en effet s'adonner, sans permis, à la pêche hivernale dans pratiquement toutes les zones de pêche de pêche au Québec… à l'exception de celles situées dans le Grand Nord (17, 22, 23 et 24).

Ces journées de pêche sans permis, légales uniquement dans les eaux où la pêche hivernale est autorisée, devront toutefois s'effectuer dans le respect de la réglementation en vigueur. Le pêcheur devra respecter, notamment, le nombre maximal de lignes et d'hameçons par ligne. Il aura aussi l'obligation d'assurer une surveillance constante de ses lignes.

L'objectif est de valoriser la pratique de ce sport en tant qu'activité de plein air accessible et conviviale. On souhaite aussi favoriser le développement de la relève, puisque la pêche blanche est souvent une porte d'entrée pour les nouveaux pêcheurs.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre du Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec 2017-2022, pour lequel le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a obtenu 15 M$ pour les cinq prochaines années.

Elle s'ajoute au Programme de soutien à l'industrie de la pêche hivernale pour soutenir les pourvoiries et les centres de pêche qui sont touchés par l'interdiction des poissons-appâts vivants pour assurer une transition vers de nouvelles méthodes.

D'autant plus que le moratoire sur la perchaude dans le lac Saint-Pierre et son archipel, qui a grandement affecté l'industrie, a été reconduit pour un autre cinq ans, soit jusqu'en 2022. **(S.L.)**





LINCOLN DE TROIS-RIVIÈRES

7100, boul. Gene-H.-Kruger 819 370-3315



ÇA COMMENCE AVEC UN SOUHAIT

PROFITEZ D'UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE ET D'UN **BONI D'HIVER DE 1 500 $**
À L'ACHAT OU À LA LOCATION DES MODÈLES LINCOLN 2017/2018 NEUFS SÉLECTIONNÉS.



MKC 2018

LOUEZ POUR **198 $** AUX DEUX SEMAINES À **1,30 %†** TAUX ANNUEL

POUR UN TERME DE 36 MOIS
MOYENNANT UN ACOMPTE DE 2 998 $.

L'OFFRE INCLUT LES FRAIS DE TRANSPORT, LA TAXE SUR LE CLIMATISEUR ET UN RABAIS DU CONSTRUCTEUR. TAXES EN SUS. AWD200A



LE LUXE DE CLASSE MONDIALE CONSTRUIT AU CANADA

MKX 2018

LOUEZ POUR **258 $** AUX DEUX SEMAINES À **1,30 %†** TAUX ANNUEL

POUR UN TERME DE 48 MOIS
MOYENNANT UN ACOMPTE DE 2 898 $.

L'OFFRE INCLUT LES FRAIS DE TRANSPORT, LA TAXE SUR LE CLIMATISEUR ET UN RABAIS DU CONSTRUCTEUR. TAXES EN SUS. AWD200A

Détails sur LincolnCanada.com

LA COMPAGNIE AUTOMOBILE LINCOLN

Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Le détaillant peut vendre ou louer à prix moindre. Ces offres, d'une durée limitée, sont valides seulement chez les concessionnaires participants et, excepté pour le Québec, peuvent être annulées ou modifiées en tout temps sans préavis. Consultez votre concessionnaire Lincoln pour tous les détails ou appelez le Centre des relations avec la clientèle. Lincoln au 1 800 397-9333. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Lincoln en vigueur soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux ou d'une combinaison des deux. Les offres des détaillants ne peuvent être combinées à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, aux primes pour la location quotidienne, au programme d'encouragement aux modifications commerciales ou au programme de primes aux parcs commerciaux. † Jusqu'au 31 décembre 2017, obtenez un taux d'intérêt annuel de 0,1,30 % à la location d'un Lincoln MKC 2018 neuf pour un terme maximal de 36 mois sur approbation du crédit par Services financiers Automobiles Lincoln. Certains clients peuvent ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Par exemple, louez un Lincoln MKC 2018 d'une valeur de 41 201 $ à un taux d'intérêt annuel de 1,30 % pour un terme maximal de 36 mois ; la mensualité exigible, après versement d'un acompte de 2 998 $ ou échange d'un véhicule de valeur équivalente, et déduction du rabais du constructeur, frais de transport et taxe sur le climatiseur, sera de 396 $ (le total de douze (12) mensualités divisé en 26 périodes correspond à un versement aux deux semaines de 198 $) pour une obligation locative totale de 17 254 $ et la valeur de rachat optionnel sera de 26 963 $. Les frais de location seront de 3 016 $. L'offre inclut un rabais du constructeur. Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix à l'achat après déduction du rabais total du constructeur. † Jusqu'au 31 décembre 2017, obtenez un taux d'intérêt annuel de 1,30 % à la location d'un Lincoln MKX 2018 neuf pour un terme maximal de 48 mois sur approbation du crédit par Services financiers Automobiles Lincoln. Certains clients peuvent ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Par exemple, louez un Lincoln MKX 2018 d'une valeur de 47 021 $ à un taux d'intérêt annuel de 1,30 % pour un terme maximal de 48 mois ; la mensualité exigible, après versement d'un acompte de 2 898 $ ou échange d'un véhicule de valeur équivalente, et déduction du rabais du constructeur, frais de transport et taxe sur le climatiseur, sera de 516 $ (le total de douze (12) mensualités divisé en 26 périodes correspond à un versement aux deux semaines de 258 $) pour une obligation locative totale de 27 666 $ et la valeur de rachat optionnel sera de 21 887 $. Les frais de location seront de 2 532 $. L'offre inclut un rabais du constructeur. Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix à l'achat après déduction du rabais total du constructeur. Les paiements supplémentaires incluent l'inscription au PPSA (RDPRM au Québec de 44 $ plus 4 $ pour les frais du tiers), l'enregistrement, le dépôt de garantie (sauf au Québec), les frais de chèques sans provision (le cas échéant), les frais liés à l'usure et à la détérioration excessives et les frais de retard. La location exclut les options, l'immatriculation, le plein d'essence, les assurances, les frais reliés à la préparation, livraison et inspection (sauf au Québec), les frais administratifs (sauf au Québec), et toute autre taxe et redevance environnementale applicable (sauf au Québec et en Ontario). Les rabais à la livraison ne peuvent être combinés aux programmes pour les parcs commerciaux. Certaines conditions et une limite de km s'appliquent. Des frais de kilométrage excédentaire de 16 ¢ par kilomètre s'appliquent pour les MKS, MKX, MKZ, MKT et MKC; et de 20 ¢ par kilomètre pour le Navigator, en plus des taxes exigibles. Les frais de kilométrage excédentaire peuvent changer (sauf au Québec). Consultez votre détaillant pour plus de détails. © 2017 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

>105452

Le Courrier Sud .com
VOTRE MÉDIA D'ICI



InMemoriam.ca
À JAMAIS DANS NOS COEURS

LE MERCREDI 13 DÉCEMBRE 2017 | Volume 54, N° 52 | 20 900 exemplaires | lecourriersud.com

Fouilles archéologiques à Wôlinak

DES DÉCOUVERTES SANS PRÉCÉDENT

PAGE 3

(Photo gracieuseté)

École Marquis et le Rucher

Une décision sous peu

PAGE 10



(Photo Le Courrier Sud - Archives)



Le Sunsation quitte Nicolet

PAGE 7

(Photo gracieuseté – Sunsation/SAM the CAM)



Desjardins
GRAND PRÉSENTATEUR
DE LA SAISON CULTURELLE

lecarre150.com
819 752-9912

VENEZ NOUS RENCONTRER À LA
GRANDE PLACE DES BOIS-FRANCS,
JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE!

LE CARRÉ 150
ESPACE CULTUREL DE VICTORIAVILLE

PROFITEZ DU RABAIS « RÉSERVEZ TÔT » POUR FAIRE VOS CADEAUX!



DU 26 JUILLET AU 11 AOÛT 2018

UN SPECTACLE ENIVRANT À CONSOMMER SANS MODÉRATION!

Revivez la nostalgie des soupers en amoureux au son d'Aznavour, la bière et vos soirées entre amis en écoutant les Stones, la crème de menthe de votre grand-mère et son amour pour Piaf, le Caribou et les partys de famille à chanter Plume et Beau dommage. 5 chanteurs et 4 musiciens vous transporteront dans leur intimité parfois hilarante, parfois touchante... Parce que derrière chaque grand moment se trouve une chanson... et qu'à chaque fois, on y partage un verre.

REPRÉSENTATIONS
26, 27, 28 juillet 2018 - 2, 3, 4 et 9, 10, 11 août 2018

RABAIS RÉSERVEZ TÔT (avant le 16 février 2018)	40,50$ Membre : 36$	DÈS LE 17 FÉVRIER Grand public : 45$ / Membre : 40,50$
TARIF DE GROUPE (en tout temps)	36,00$	20 personnes et + 2 gratuités incluses

LE 16 DÉCEMBRE, VENEZ RENCONTRER GUILLAUME LEMAY-THIVIERGE ET FRANÇOIS CHÉNIER

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UNE EXPÉRIENCE V.I.P. POUR 2 PERSONNES*

La Grande Place des Bois-Francs entre 13 h et 15 h

FAIS-TOI UNE BELLE VIE

DU 16 AU 25 AOÛT 2018

Représentations : 16, 17, 18 et 23, 24, 25 août 2018

Mise en scène
YVES DESGAGNÉS

Produit par
GUILLAUME LEMAY-THIVIERGE

Écrit par
FRANÇOIS CHÉNIER

RABAIS RÉSERVEZ TÔT (avant le 16 février 2018)	45,00$ Membre : 40$	DÈS LE 17 FÉVRIER Grand public : 50$ / Membre : 45$
TARIF DE GROUPE (avant le 16 février 2018)	40,00$	45$ DÈS LE 17 FÉVRIER 20 personnes et + 2 gratuités incluses



*Voir les détails au lecarre150.com

CHARLIE LEMAY-THIVIERGE ÉMILY BÉGIN GUILLAUME LEMAY-THIVIERGE SANDRINE BISSON FRANÇOIS CHÉNIER

MERCI À NOS PRÉCIEUX PARTENAIRES

VICTORIAVILLE santé urbaine

Financé par le gouvernement du Canada Canada

CALQ Conseil des arts et des lettres du Québec

>101714

2 - LE COURRIER SUD - www.lecourriersud.com - Le mercredi 13 décembre 2017

Des découvertes importantes sur l'île Montesson



SÉBASTIEN LACROIX
sebastienlacroix@lecourriersud.com

ARCHÉOLOGIE. Ce sont des découvertes que l'on pourrait qualifier d'historiques qui ont été réalisées au cours des derniers mois sur l'île Monteson, à Bécancour.

La deuxième année du projet de « W8linaktekw : la rivière abénakise » s'est concentré à cet endroit, alors que près de 150 sondages y ont été réalisés par Geneviève Treyvaud et son équipe composée d'étudiants de l'Université Laval et de jeunes de la Première Nation Abénakise.

Leur travail a permis la découverte des fondations de la première chapelle, ce qui témoigne de la présence d'une mission Jésuite dédiée à Saint-François Xavier qui l'avait construite sur l'île, aux abords de la rivière Bécancour.

L'équipe a aussi pu identifier la zone du premier village où se sont établis les Abénakis sur la rivière Bécancour, avant de se déplacer à l'île aux Sauvages et à son emplacement actuel. « Il se trouve sur le button de l'île. C'est le seul endroit qui est habitable étant donné qu'il n'est pas inondable », indique l'archéologue.

Toujours sur l'île Montesson, les fondations du premier établissement seigneurial ont été mises au jour. Le manoir en question avait été tenu par Pierre Robineau et qui aurait fait la traite des fourrures avec les Abénakis. Beaucoup de matériel du 17e siècle a aussi été découvert sur les lieux.

Ces découvertes constituent un précédent historique en raison du rôle stratégique qu'a joué Wôlinak dans l'histoire de la Nouvelle-France. « Surtout parce que nous n'avions pas la localisation exacte de ces endroits », indique l'archéologue qui s'intéresse à la migration des Abénakis et au rôle qu'ils ont joué.

Les recherches menées cet été ont également permis de découvrir une ancienne scierie. Celle-ci n'avait pas d'intérêt pour les recherches menées par l'archéologue, mais pourrait en avoir pour un autre qui s'intéresse à un autre sujet.

Au début de l'été, Geneviève Treyvaud et son équipe ont également fait des découvertes lors de travaux menés près des fondations du Musée des Abénakis, à Odanak. Une troisième maison longue dans une autre section du Fort qui avait été aménagé à cet endroit et beaucoup de matériel ont notamment pu être mise au jour. « C'est assez majeur », convient l'archéologue.



La découverte des fondations de la première chapelle constitue un précédent historique.
(Photo gracieuseté)

ENCORE DU TRAVAIL À FAIRE

Si on prévoyait que deux années de fouilles seraient suffisantes à Wôlinak, l'ampleur des découvertes permettrait de relancer les travaux de recherche pour au moins une autre année, estime l'archéologue et chercheuse. Déjà, on sait déjà qu'un moulin et un cimetière n'ont pas encore été découverts sur l'île Montesson.

Pour poursuivre les recherches, il faudra toutefois obtenir du financement. Il pourrait s'agir de fonds provenant de Patrimoine canadien, du ministère de la Culture et des Communications, du Musée des Abénakis, du Grand Conseil Waban-Aki et des conseils de Wôlinak et Odanak. Des demandes seront faites au cours des prochaines semaines par l'archéologue.

Par la suite, des recherches sont prévues dans le secteur de la rivière de la Chaudière, qui a été un autre des principaux canaux de communication des Abénakis avec la Bécancour et la Saint-François.

Une équipe qui s'occupe de vos oreilles mais surtout de vous!
Service professionnel et personnalisé
131, de la Station, Laurier-Station
418 728-0101
www.centre-auditif.ca
Centre auditif de Lotbinière inc.
Amélie Smith et Camille Paradis, audioprothésistes
>106831

Un demi-million pour agrandir la caserne de Pierreville

SÉBASTIEN LACROIX
sebastienlacroix@lecourriersud.com

POLITIQUE. Les ministres Martin Coiteux et Laurent Lessard étaient de passage à Pierreville, lundi après-midi, pour confirmer une aide financière de 517 000 $ pour l'agrandissement de la caserne de pompiers.

Le projet de 861 000 $, dont le financement sera complété par la Régie d'incendie de Pierreville – Saint-François-du-Lac qui comprend également les municipalités de Saint-Pie-de-Guire, dans la MRC de Drummond, et Saint-Gérard-Majella et Yamaska, dans la MRC de Pierre-de-Saurel.

Le tout permettra de combler les besoins en matière d'espaces, en ajoutant 2 000 mètres carrés de superficie de plancher grâce à un agrandissement par le côté et par l'arrière afin de rendre plus fonctionnel la caserne des pompiers, dont les camions sont actuellement à l'étroit.

Une quatrième porte sera installée et une plus grande superficie de plancher permettra de stationner plus facilement les quatre à cinq camions. Des bureaux, une salle de formation et un vestiaire avec des douches pour les pompières seront aussi ajoutés, en plus de disposer des équipements autrement.

Le mur où se trouvent actuellement les boyaux et les différents équipements pour combattre le feu sera également défoncé. Il permettra ainsi de faire entrer un camion-échelle qui serait trop long pour entrer dans la caserne actuelle.

Actuellement, la Régie doit faire appel aux Services incendie de Nicolet, Drummondville ou Sorel-Tracy lorsqu'une intervention nécessite un camion-échelle. « J'ai dit aux municipalités de se préparer, parce que ça s'en vient, a prévenu le chef des pompiers, Richard Desmarais, en marge de la conférence de presse. On a l'impression qu'il faut des édifices en hauteur, mais c'est tout autant utile pour des bâtisses en longueur, et on en a beaucoup dans le coin. »

La Régie avait préalablement acheté et démoli la maison du voisin immédiat, ce qui lui permettra également d'avoir des espaces de stationnement pour le personnel de la caserne. Les travaux d'aménagement extérieur devraient être complétés au printemps prochain.

Il s'agira d'un troisième agrandissement depuis 1976, alors que les camions sont devenus de plus en plus imposants au fil des ans. D'autant plus qu'en plus que les pompiers sont appelés à intervenir sur les lieux des accidents ou en cas de catastrophe naturelle, ce qui demande de plus en plus d'équipements.

Un autre scénario avait également été envisagé, soit celui de relocaliser la caserne sur la route 132, à Saint-François-du-Lac. Celui-ci a fait l'objet de deux demandes de subventions, mais ne rencontrait pas les critères d'admissibilité puisque la Régie n'a pu démontrer que la caserne actuelle était désuète ou désaffectée.

POUR VOS DÉPLACEMENTS LOUEZ VOTRE VÉHICULE!
SUPER SPÉCIAL TEMPS DES FÊTES
LOCATION
Disponibles
2 pick-up 1500
et 1 pick-up 2500
À partir de SEULEMENT 49.95$ par jour!
15 véhicules pour location à court terme pour remplacer votre véhicule (journée-semaine-mois)
VOUS DÉMÉNAGEZ?
LOUEZ-MOI!
819 293-2121
Réservez dès maintenant notre camion cube
AUGER NICOLET 819 293-2121
Suivez nous
Justine St-Laurent
Directrice commerciale et location court terme
3725, boul. Louis-Fréchette Nicolet
SANS FRAIS: 1 866 826-1596 • 819 293-2121

« C'est une expérience que tu ne veux pas vivre »

Gaëtan Lapierre a été témoin de l'explosion du 7 septembre 1965

MARIE-EVE VEILLETTE
meveillette@icimedias.ca

TÉMOIGNAGE. « J'étais dans la barge devant nous mener au pilier en construction quand ç'a sauté. J'ai vu des travailleurs être éjectés dans l'eau et le caisson se déformer. Il a levé, puis est redescendu. Je ne comprenais pas ce qui venait de se passer. »

Gaëtan Lapierre en était à ses premières semaines de travail sur le chantier du pont Laviolette lorsqu'est survenue l'explosion qui a fait 12 morts et six blessés au pilier N-2, le 7 septembre 1965. Il avait 19 ans et c'était son premier emploi. Il oeuvrait alors comme dessinateur technique et surveillant de chantier. « C'est marquant. C'est une expérience que tu ne veux pas vivre. »

Il était tout juste passé 16 h au moment de l'accident. Les travailleurs se préparaient à changer de quart de travail. Gaëtan Lapierre devait se rendre sur le pilier N-2 pour assurer la surveillance du chantier. Les plans ont bien évidemment changé. « Dans les minutes suivantes, on m'a demandé d'aller à l'entrée du chemin pour bloquer l'accès aux gens jusqu'à l'arrivée des policiers. Ça affluait ; les gens voulaient voir, par curiosité ou sympathie. »

Dans tout ce branle-bas de combat, pas le temps de réfléchir à quoi que ce soit. « Tu obéis aux ordres. C'est le lendemain et le surlendemain que tu commences à réaliser ce qui s'est passé. Mais certaines choses demeurent encore floues dans ma tête. »

Gaëtan Lapierre se rappelle avoir vu passer les corps des victimes quand ils ont été sortis par la suite. « C'était très émotif. Ça a pris presque un an, de mémoire, avant que ne soit sorti le dernier », témoigne-t-il.

Il ne connaissait pas personnellement les victimes, mais il avait eu à les côtoyer à titre de surveillant de chantier. « Je revois certains visages... Ça vient encore me chercher, surtout quand je pense aux familles. »

LA SUITE

Le chantier a été arrêté durant six mois pour laisser place à une enquête. Pendant ce temps, ça fourmillait dans le bureau-chef, car il fallait revoir la méthode de travail. Gaëtan Lapierre a été l'un des dessinateurs à travailler sur les nouveaux plans de construction.

« Rien de tout ça ne se parlait dans la roulotte de chantier. Les assureurs nous questionnaient, mais on n'avait pas le droit de dire quoi que ce soit ni de sortir les plans, sauf si le patron nous le demandait. On ne pouvait rien divulguer de ce qu'on apprenait. »

C'est dans ce climat qu'a été décidée la suite des choses. Plutôt que de refaire descendre des travailleurs au fond du caisson pour ramollir le lit du fleuve et en extirper la vase, on ferait le même travail à l'aide de grues et de mâchoires (un genre de pince).

« C'était plus long et plus compliqué comme travail, admet Gaëtan Lapierre. Les grues étaient sur des barges et suivaient le mouvement de l'eau. Ce n'était pas très stable. De temps en temps, elles pliaient. C'était quand même dangereux ! Mais, de mémoire d'homme, il n'y a pas eu d'accident. »

De deux à quatre grues, tout au plus, travaillaient sur le chantier, selon le souvenir de M. Lapierre. Cette nouvelle méthode de travail l'amenait alors à se rendre aux piliers au maximum une fois par semaine. Le reste du temps, il se chargeait principalement de vérifier la qualité du béton livré sur le chantier. Celui-ci devait avoir une capacité portante bien précise, selon la recette établie par les ingénieurs.

« Quand la bétonnière arrivait, je faisais couler un peu de béton dans un bac, puis j'en prenais une pelletée pour le mettre dans un cône servant à en évaluer le niveau d'affaissement. Si ça ne répondait pas à la mesure requise, on retournait la bétonnière », raconte M. Lapierre, qui se souvient de cette époque comme étant très intense.





Des vestiges de l'explosion qui a fait 12 morts. (Photo : gracieuseté de Gaëtan Lapierre)

Gaëtan Lapierre a été dessinateur et surveillant sur le chantier du pont Laviolette.
(Photo Marie-Eve Veillette)

« J'ai souvent travaillé des 48 heures en ligne et fait régulièrement des semaines de sept jours. Il fallait être là, car les bétonnières arrivaient les unes après les autres. À l'époque, les pizzas commençaient, alors on en faisait venir pas mal ! », rigole-t-il.

Le quotidien sur le chantier du pont Laviolette

CHANTIER. Gaëtan Lapierre a œuvré à la construction du pont Laviolette de l'été 1965 à l'automne 1967. Il raconte qu'au moment de bâtir les piliers centraux, une centaine de travailleurs par jour se rendaient au chantier pour veiller, entre autres, à la coulée du béton et à l'installation des armatures. Dix à douze ouvriers gagnaient quant à eux le fond du caisson pour ramollir le sol du fleuve et permettre ainsi au caisson de s'y enfoncer jusqu'à son emplacement final.

« Ça se passait 24 h sur 24. Les travailleurs qui oeuvraient au fond du caisson brassaient la boue avec des pelles pour la rendre « pompable ». Ils n'y restaient pas plus de quatre heures, mais étaient payés pour huit. C'était extrêmement exigeant physiquement car ils étaient exposés à une pression trois fois plus élevée que la pression atmosphérique. »

Pour se rendre au fond du fleuve, les ouvriers devaient passer par une chambre de compression afin d'habituer graduellement leur corps à cette pression. Après une demi-heure, l'équilibre des pressions se faisait et les travailleurs pouvaient ouvrir le sas situé au fond de la chambre pour se rendre sous le caisson.

« Ce n'était pas un emploi pour tout le monde. D'ailleurs, je suis allé une fois au fond du caisson, un mois avant qu'il explose et, à l'intérieur, j'ai paniqué. Tu es dans un cylindre fermé, avec une simple lampe frontale pour t'éclairer. Ce n'était pas confortable… »

Gaëtan Lapierre se rappelle que lorsque les travailleurs sortaient de la chambre de décompression, ils ne pouvaient pas prendre immédiatement le chemin de la maison. « Ils allaient dans un local se reposer. On voulait s'assurer qu'ils se portent bien. »

Un pilier complet a été réalisé de la sorte. Le deuxième était complété aux trois-quarts lorsqu'est survenue l'explosion, le 7 septembre 1965. Par la suite, l'utilisation de grues a été privilégiée pour effectuer le même travail au niveau du sol fluvial.

ÉTAPE PAR ÉTAPE

La construction des quatre piliers centraux du pont Laviolette a été un travail de longue haleine. Dans un premier temps, on remorquait par bateau le caisson d'acier qui en constituait la base jusqu'à l'emplacement déterminé. À l'intérieur se trouvait un fond de béton troué. Dans ces trous étaient placés des cylindres de 17 à 21 pieds de diamètre dotés d'un genre d'écoutille donnant accès au sol fluvial. Des formes étaient coulées tout autour du caisson pour permettre la construction d'un mur de béton. C'est dans cette enceinte que la majorité des travailleurs effectuaient leur travail.

« Pour couler le béton des murs, on utilisait des formes coulissantes qui fonctionnaient avec un système hydraulique. Ces formes montaient de quatre pouces à l'heure et on les remplissait par coulée continue. Pendant que les murs montaient, les travailleurs mettaient en place l'armature et prolongeaient les cylindres. Ensuite, on coulait une épaisseur de plancher. Ça permettait de faire descendre tranquillement le caisson. » **(M-E.V.)**

Le Courrier Sud .com
VOTRE MÉDIA D'ICI

POUR NOUS JOINDRE
635, rue du Père-Daniel, Trois-Rivières (Québec) G9A 5Z7
Tél. : 819 379-1490 Téléc. : 819 379-0705
Annonces classées: 1 866 637-5236
www.icimedias.ca

RÉSEAU SÉLECT

Directrice générale : Amélie St-Pierre
Directrice Stratégies Médias : Catherine Larochelle
Directrice support aux ventes : Katy Champagne
Adjointe-administrative : Suzanne Blanchette

Conseillère en solutions médias : Chantal Chabot
Coordonnatrice aux ventes : Claire Chevalier
Journalistes : Sébastien Lacroix, Marie-Eve Veillette
www.icimedias.ca

Publié par : Icimédias inc.
Président : Renel Bouchard
Directeur-général : Marc-Noël Ouellette
Impression : Imprimeries Transcontinental inc., division Transcontinental Métropolitain 12300, Métropolitain Est Pointe-aux-Trembles QC H1B 5Y2
Distribution : Distribution Transcontinental inc. Division Publi-Sac Mauricie

MIXTE Papier issu de sources responsables FSC® C011825
Veuillez recycler ce journal

DISTRIBUTION : 20 736 EXEMPLAIRES • TIRAGE : 20 900 EXEMPLAIRES IMPRIMÉS

Convention de la poste-publication #40009757. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au : Le Courrier Sud, 635 rue Père Daniel, Trois-Rivières (Québec) G9A 5Z7. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou partie de façon officielle ou déguisée est interdite sans la permission écrite du directeur général. Le Courrier Sud ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais il s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et ou du directeur général ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés dans Le Courrier Sud sont sous la seule responsabilité des auteurs et la direction ne partage pas nécessairement les opinions émises.

>104925

REPORTAGE PHOTO INÉDIT
www.lecourriersud.com



Le pont Laviolette lors de sa construction.
(Photo : gracieuseté de Gaëtan Lapierre)

Un chantier aux conditions extrêmes

MARIE-EVE VEILLETTE
meveillette@icimedias.ca

DOSSIER. Avril 1964. La construction du pont Laviolette se met en branle. C'est un imposant chantier qui métamorphosera à tout jamais, et de façon magistrale, le paysage de la région.

Un peu plus de trois ans sont nécessaires pour finaliser l'ouvrage. Le projet mobilise entre 200 et 300 travailleurs, selon les estimations du ministère des Transports (MTQ). « On ignore le nombre exact de travailleurs qui ont œuvré sur le chantier car on n'a pas en main de journal de bord », mentionne Jean Lamarche, porte-parole du MTQ.

« Il n'était pas rare qu'ils ressortent de leur journée de travail avec les oreilles, les yeux et le nez en sang. »

Les travaux se déroulent en cinq phases. Dans un premier temps, on érige les piliers de la rive nord. Ensuite, on s'attaque à ceux de la rive sud, puis aux quatre piliers centraux. Ces derniers sont plus complexes à réaliser : étant situés dans le fleuve, on doit les ancrer solidement dans le fond marin.

Pour ce faire, on utilise de gros caissons d'acier qui, par le poids du béton qu'on y coule, sont graduellement enfoncés dans le lit du fleuve Saint-Laurent, jusque dans le socle rocheux. À l'intérieur de ces caissons se trouvent d'énormes tubes de 17 à 21 pieds de diamètre chacun.

Les travailleurs descendent au fond de ces tubes pour ramollir le sol fluvial et le pomper hors du caisson afin de permettre à ce dernier de descendre jusqu'à son emplacement final. Les conditions sont extrêmes : ils travaillent à 80, voire 100 pieds sous le niveau du fleuve et s'y rendent par des sas pressurisés. « Il n'était pas rare qu'ils ressortent de leur journée de travail avec les oreilles, les yeux et le nez en sang », rapporte Martin Garceau, ingénieur au MTQ.

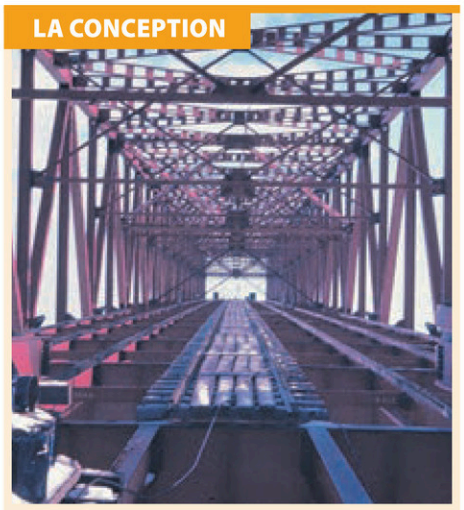
La tâche est ardue et périlleuse. Elle coûtera d'ailleurs la vie à 12 travailleurs le 7 septembre 1965. Ce jour-là, un caisson cède. La cause exacte n'est pas déterminée, mais on soupçonne une explosion, engendrée par le contact d'une étincelle avec une poche de méthane issue du sol, sous le caisson, ou encore une défaillance au niveau du béton, pas suffisamment durci. Une treizième victime s'ajoute au triste décompte : un plongeur qui tentait de récupérer les corps.

Le chantier est arrêté pendant six mois pour permettre la tenue d'une enquête. À la reprise des travaux, la méthode est revue. Les travailleurs ne se rendent plus dans le fond du caisson. Pour manipuler le sol fluvial, on utilise maintenant des godets et des grues. Une méthode beaucoup plus longue, réalisée à tâtons.

Une fois les piliers terminés, les travailleurs s'affairent à mettre en place la charpente métallique du pont puis finalisent l'ouvrage. Le pont est inauguré le 20 décembre 1967 en présence du ministre de la Voirie, Fernand-Joseph Lafontaine. Sa construction aura coûté 50 millions de dollars.

819 293-2217
Sur rendez-vous
Alain Lemire, d.d.
Depuis 40 ans!
DENTUROLOGISTE
348, Mgr-Courchesne Nicolet
>106266

LA CONCEPTION



(Photo : gracieuseté de Gaëtan Lapierre)

Le pont Laviolette a une longueur d'un peu plus de 2700 mètres. Il se compose de 37 travées de structures différentes :

- 1 travée suspendue avec poutres triangulées en arc ;
- 8 travées avec poutres métalliques triangulées et tablier inférieur ;
- 2 travées en béton armé au-dessus des piles principales ;
- 15 travées avec trois poutres maîtresses d'acier à âme pleine ;
- 11 travées avec poutres préfabriquées de béton précontraint.

(Source : Douville, Fay et Breault)

La construction

Phase 1 : construction des piliers N-6 à N-15.
Phase 2 : construction des piliers N-3 à N-5 et des piliers S-3 à S-10
Phase 3 : construction des quatre principaux piliers dans le fleuve et leur caisson
Phase 4 : installation de la superstructure métallique.
Phase 5 : construction des piliers restants S-11 à S-21 de même que leurs poutres précontraintes de superstructures avec la dalle de béton, son revêtement, les garde-corps et l'installation de l'éclairage.

Source : Pont de Trois-Rivières, Conception et Construction, mai 1968, Demers, Lemieux et Roy Ingénieurs Conseils



Charlie Jutras en solo au Théâtre du Coq

J'adore : conseils ludiques pour être heureux à deux

MYRIAM LORTIE
mlortie@lhebdodustmaurice.com

THÉÂTRE. La comédienne de Sainte Perpétue Charlie Jutras, cofondatrice du Théâtre du Coq, revient à la maison les 19 et 20 décembre prochains pour y présenter son premier spectacle solo *J'adore*, dans lequel elle aborde la sexualité et les relations de couple de façon humoristique.

« Au cours des deux dernières années, je suis allée à deux reprises dans une école de yoga en Thaïlande pour étudier la sexualité tantrique. J'avais entendu parler de ça dans une conférence sur les sept orgasmes féminins à Québec », explique la comédienne de 29 ans.

« J'ai vraiment trouvé ça fascinant ! C'est une voie spirituelle orientée vers la connexion à soi et à l'autre à travers la sexualité. (…) Ce sont des choses assez simples qui peuvent nous faire découvrir un monde si grand et si beau », raconte la jeune femme.

De là lui est venue l'idée d'un spectacle humoristique qui lui permettrait de partager ses découvertes.

Ainsi, à travers le très coloré personnage de Jade Or, une réputée docteure en psychologie, Charlie Jutras aborde les problèmes relationnels et sexuels des couples en 2017. « Nous avons voulu créer un spectacle rigolo et léger, mais qui transmet aussi un certain enseignement », explique la jeune femme. « Même si ça parait un peu loufoque ! », ajoute-t-elle en riant.

Pour la création de ce spectacle sous forme de conférence, Charlie Jutras s'est alliée à la clown, comédienne et enseignante d'art clownesque Karina WerneckAssis à la mise en scène, et à Gabrielle Doucet à la scénographie.

> **« Nous avons voulu créer un spectacle rigolo et léger, mais qui transmet aussi un certain enseignement »**
>
> ***- Charlie Jutras, comédienne et auteure***

DE RETOUR À LA MAISON

C'est la première fois que Charlie Jutras se lance dans l'écriture solo d'une pièce de théâtre, elle qui avait notamment co-écrit *Les Taouins* (2015), pièce également présentée au Théâtre du Coq.

Diplômée du Conservatoire d'art dramatique de Québec en 2013, la comédienne a l'habitude de passer ses étés au Théâtre du Coq, mais c'est la première fois qu'elle y présente une pièce en hiver. Pendant 1 h 30, la comédienne porte la pièce seule sur scène.

« C'est à la fois rassurant et plaisant de revenir chez moi. C'est un sentiment de bien-être et de plaisir qui m'habite », explique, fébrile, celle qui se réjouit de l'engouement qui se fait déjà sentir.

La pièce *J'adore* sera présentée pour la première fois au Théâtre Premier Acte à Québec les 14, 15 et 16 décembre, avant d'être transportée au Théâtre du Coq les 19 et 20 décembre prochains, à 20h. Les billets sont en vente au coût de 20 $ au www.pointdevente.com ou au 819 336-6556.



Dans sa création, Charlie Jutras partage son étude de la féminité, des rituels érotiques et des relations à travers un personnage coloré. (Photo gracieuseté - Luis Dion-Dussault)



Le Sunsation traverse le pont

SÉBASTIEN LACROIX
sebastienlacroix@lecourriersud.com

ÉVÉNEMENT. Après un premier essai à Nicolet, l'été dernier, avec des vedettes internationales, le Sunsation tiendra son festival de musique électronique à Trois-Rivières, le 9 juin prochain.

Les organisateurs de l'événement estiment que la rentabilité est davantage du côté de la Rive-Nord en raison de la réalité économique et du bassin de population. « Ça va nous permettre de poursuivre notre élan », souligne le promoteur, Mikael St-Cyr.

Le Nicolétain n'a tout de même pas caché que c'est avec un mélange d'émotions et d'excitation qu'il a fait cette annonce sur les réseaux sociaux. « Nous avons tenté par toute sorte de moyens de le garder à Nicolet, mais, financièrement, c'était impossible pour les deux prochaines années, a-t-il expliqué. Il n'y avait pas d'entreprises locales pour agir en tant que commanditaires majeures, comme PH Vitres d'autos pour le Festival du cochon de Sainte-Perpétue. C'était peut-être un peu trop spécialisé pour Nicolet. »

« Tandis qu'à Trois-Rivières, il y a plus de commanditaires. Même les compagnies majeures comme Labatt et Molson nous disaient ouvertement qu'ils préféraient qu'on soit à Trois-Rivières qu'à Nicolet, continue le promoteur. Il y aussi une plus grande possibilité pour du support de la Ville de Trois-Rivières. Ils ont un plan de développement pour les événements qui fait que plus il grossit, plus ils supportent. »

Si la première édition avait attiré plus de 3 000 festivaliers en deux jours à Nicolet, on en vise 4 000 en une journée à Trois-Rivières sur un site dont la capacité d'accueil devrait être limitée à 5 000 personnes.

Pour le moment, les organisateurs regardent deux endroits dans le secteur du centre-ville de Trois-Rivières. Il y en a au moins un de confirmé et un autre qui est actuellement en discussions. « Ce ne sera pas la même *game*. Le monde pourra arriver en taxi », souligne-t-il

La programmation devrait être annoncée en mars. Elle sera de nouveau composée d'artistes de renom. Quelques DJ's majeurs ont d'ailleurs déjà confirmé leur retour.

UN AUTRE PROJET À NICOLET ?

Même s'ils s'en vont, ils ont pris le soin de faire une proposition pour un autre projet à Nicolet afin de combler en quelque sorte le vide qui laissera le départ de l'événement. « C'est encore très embryonnaire, mais nous avons proposé quelque chose à la Ville pour aider le centre-ville, indique Mikael St-Cyr. Ce ne serait pas de l'électronique, mais plusieurs styles musicaux et un festival nouveau genre ».

Compostage W des résultats positifs!

Suite à une première phase de projet-pilote au printemps 2017, le projet Compostage W, élaboré conjointement par le Défi, On recycle de la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec et par le Bureau environnement et terre du Conseil des Abénakis de Wôlinak, a repris ses activités dans les écoles!

Le projet consiste à recycler les restes de table de la communauté de Wôlinak et de certaines écoles de la commission scolaire de la Riveraine dans un composteur mécanisé situé au Traiteur W, à Wôlinak. Les trois écoles ayant participé à la phase de projet-pilote à la fin de l'année scolaire 2016-2017 souhaitaient renouveler l'expérience et ont donc redémarré le compostage cet automne ou s'activent actuellement à compléter ce redémarrage. Il s'agit de l'école secondaire Jean-Nicolet à Nicolet, l'école secondaire Les Seigneuries à St-Pierre-les-Becquets et l'école primaire Curé-Brassard à Nicolet. L'implication des élèves et du personnel des écoles permet le bon fonctionnement de ce projet, optimisant la gestion des matières résiduelles dans les cafétérias. Ce projet unique au Québec sensibilise les jeunes à une saine gestion des matières résiduelles et permettra aux élèves de réaliser des projets avec le compost résultant de leurs efforts!

Le Défi, On recycle offre également des formations dans les écoles de la commission scolaire de la Riveraine sur la gestion des matières résiduelles pour les élèves du troisième cycle du primaire.



Mercredi le 29 novembre, des élèves impliqués dans les activités environnementales à l'école Jean-Nicolet sont allés visiter le composteur mécanisé et ont collecté du compost pour un futur projet de jardinage! Cette visite environnementale a aussi été une belle opportunité pour les élèves de visiter la communauté de Wôlinak et faire un apprentissage culturel.

DEFI On recycle

MON RÔLE,
vous accompagner à relever le défi.

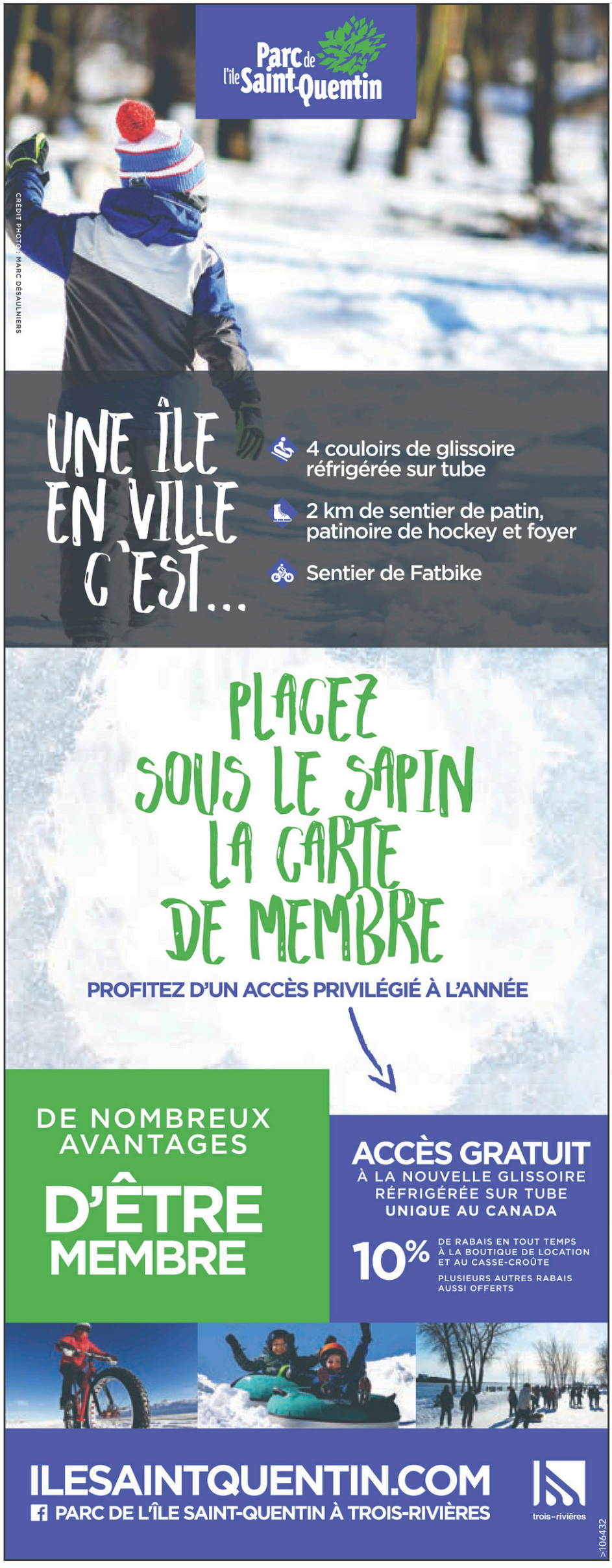
Stéphanie Harnois,
Conseillère en gestion des matières résiduelles

819 294-6010
stephanie@ccicq.ca

PARTENAIRES

FONDATION ALCOA · CCICQ Cœur-du-Québec · SADC NICOLET-BÉCANCOUR Canada · MRC Bécancour · MRC Nicolet-Yamaska · ABI · RECYC-QUÉBEC Québec · Environnement et Changement climatique Canada · CRECQ Conseil régional de l'environnement

>107407



nicolet Merci

familiprix

VALIDE LE SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 2017

10$ DE RABAIS INSTANTANÉ SUR LES COSMÉTIQUES

Pour chaque tranche d'achat de 50$ sur les cosmétiques*

*Sur produits admissibles. Détails en succursale.

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI AU MERCREDI 8 H 30 À 20 H
JEUDI ET VENDREDI 8 H 30 À 21 H
SAMEDI ET DIMANCHE 9 H À 17 H

EXCLUSIVEMENT CHEZ
Pierre Théberge et Judith Savoie
110, boul. Louis-Fréchette, Nicolet
819 293-2131

Construction Claude Drouin inc.

Entrepreneur général
résidentiel, commercial et industriel

74, rue Octave-Bellerose, Nicolet J3T 1G1
Tél. : 819 293-6973 • Cell. : 819 697-5385

constrcd@sogetel.net
No RBQ : 8317-3146-10

LOUEZ UN JEU GONFLABLE POUR VOTRE FÊTE PRIVÉE

MONSIEUR PARTY

819 909-1352
WWW.MONSIEURPARTY.COM

Grattez et épargnez de 10 à 30% DE RABAIS
Jusqu'au 24 décembre 2017 seulement

TOUT LE MONDE PRÉFÈRE

boutique auLit

* Offre d'une durée Limitée. Détails en magasin
Certaines offres ne peuvent être jumelées avec d'autres promotions

Nicolet 2870 Boul Louis Fréchette (819) 293-4671

Imprimerie Infotraitex
Auger Automobiles
Entreprises Arseneault INC.
Prêt-à-Reporter
Hôtel Montfort Nicolet
Thérapia
Simmer International
Centre mécanique Lemire et Blais INC.
Entretien ménager Thibodeau et fils INC.

CANADIAN TIRE

EXCAVATION Guévin & Lemire inc. NICOLET 819-293-8565

Korvette JUSTE PRIX. PRÈS D'ICI

STRATOS PIZZERIA LE ROI DE LA POUTINE!

THERMOFORM

ESSO NICOLET

JEETKUNE DO

PROMUTUEL ASSURANCE VERCHÈRES – LES FORGES

à nos partenaires

qui contribuent à l'animation des activités nicolétaines!

Pour que vos festivités de fin d'année aient une saveur locale, visitez les entreprises d'ici !

Faites vos achats des fêtes au centre-ville, au marché de Noël ou dans les autres commerces de notre belle ville.

Joyeux temps des Fêtes!



Notre service d'accueil téléphonique **est accessible 7 jours sur 7**

Prise de rendez-vous, information, transactions ...
Parlez avec un conseiller :
- de 6 h à 22 h en semaine
- de 8 h 30 à 16 h le week-end

et ce, même pendant les congés des Fêtes!

Composez le 819 293-8570.



Desjardins
Caisse de Nicolet

desjardins.com/caissedenicolet

EXPERIENCE Sexy & cie ROMANTIQUE

Promo de décembre

Cartes cadeaux disponibles

avec un minimum de 5$.
Montant flexible



Promo 1

Achetez pour 100$ et + et recevez un cadeau surprise d'une valeur de 30$

Promo 2

Achetez pour 200$ et + et recevez un cadeau surprise d'une valeur de 30$ + notre carte fidélité de 15$ donnant 10% de crédit pour vos prochains achats

Nos conseillères sont formées pour vous aider Le plus grand choix de produits et lingeries au meilleur prix!

Offre valide en succursale seulement

Boutique sexy/érotique #1 en Mauricie

1408, rue Aubuchon, Trois-Rivières 819 807-7399
www.sexyetcie.com

>105832

Avenir des écoles de Saint-Célestin et de Saint-Sylvère

Les commissaires se prononceront

SÉBASTIEN LACROIX
sebastienlacroix@lecourriersud.com

ÉDUCATION. L'heure est aux grandes décisions à la commission scolaire de la Riveraine qui doit se prononcer bientôt sur l'avenir des écoles Le Rucher, à Saint-Sylvère, et Marquis, à Saint-Célestin.

À Saint-Sylvère, la Municipalité a transmis trois scénarios qui sont actuellement à l'étude afin que l'école soit reconstruite au même endroit. « Peu importe lequel ils choisiront, nous voulons qu'ils en prennent un », a fait savoir le maire de Saint-Sylvère, Adrien Pellerin, qui a préféré ne pas dévoiler les différentes options.

La reconstruction a d'ailleurs fait l'objet d'une mobilisation citoyenne, alors que tous les parents de la cinquantaine d'élèves du régulier en provenance de Saint-Sylvère ont signé une pétition. « Ils ont accepté que leurs enfants, qui ont été transférés à l'école de Saint-Wenceslas, soient rapatriés à Saint-Sylvère même s'ils côtoient les classes spécialisées », fait valoir M. Pellerin.

La Municipalité est aussi prête à construire un centre communautaire qui serait annexé à l'école, puisque les espaces pour le gymnase et la cafétéria seraient possiblement plus petits dans le nouveau bâtiment. « Nous aurions un bâtiment qui est pris après l'école pour pouvoir partager les toilettes, parce que c'est ce qui coûte cher », explique le maire de Saint-Sylvère.

Pour ce qui est de l'école Marquis, à Saint-Célestin, les rapports d'expertises qui avaient été commandés pour connaître l'état de la structure sont actuellement entre les mains des commissaires et sont présentement sous analyse.

Une décision devra être rendue dans ce dossier à savoir s'il en vaut la peine de faire des travaux de réfection ou s'il serait préférable de démolir et de reconstruire une nouvelle école. On se souviendra qu'un problème de conception serait à la base du problème.

UNE DÉCISION SOUS PEU

Dans les deux cas, des séances de travail se sont tenues au cours des dernières semaines pour analyser les différentes options sur la table. Une orientation devrait être prise pour la prochaine séance du conseil des commissaires qui se tiendra exceptionnellement à l'auditorium de l'école secondaire La Découverte, à Saint-Léonard-d'Aston, le 19 décembre prochain, à 20h. Une rencontre sera ensuite sollicitée avec le ministre de l'Éducation pour statuer sur l'avenir à donner à ces deux écoles.

la grande guignolée des médias

La pauvreté gagne du terrain.
Donnez, où que vous soyez.

Nos ambassadeurs médias vous invitent à être généreux
Donnez jusqu'au 24 décembre.



Catherine Gaudreault (106,9 - 100,1 Rythme FM), Stéphan Frappier (Nouvelliste), Sébastien Turgeon (Guignolée), Marie-Claude Paradis-Desfossés (TVA), Guillaume Gingras (94,7 Rouge - 102,3 Énergie), Amélie St-Pierre (Les Hebdos de la Mauricie) et Éric Lachapelle (CKBN 90,5)

Faites un don de 5 $ par texto en composant le 20222 suivi des mots clés NOËL MCQ

www.lagrandeguignoleedesmedias.com

viacapitale Jean Coutu Provigo maxi Jusqu'au 24 décembre.

>105995

Un nouveau restaurant à Saint-Wenceslas

COMMERCE. Un local laissé vacant depuis quelques années avec la fermeture du Restaurant du Coin revivra sur la rue Principale, à Saint-Wenceslas.

Le Resto Le St-Octave qui a ouvert ses portes le 22 novembre dernier, compte près de 70 places assises. Il offre un menu varié et distinctif de spécialités québécoises, et ce, matin, midi et soir, 7 jours sur 7.

« Comme il y a peu de restaurants à proximité, l'emplacement était idéal pour ouvrir Le St-Octave à Saint-Wenceslas. Nous sommes très heureux de l'achalandage et l'accueil des gens de la place est exceptionnel ! », mentionne fièrement Serge Therrien qui est propriétaire de l'endroit avec sa conjointe Geneviève Amhiot et sa cousine Sylvie Fiset.

Cet ex-camionneur de métier souhaitait ouvrir un restaurant et le projet a pris forme avec la collaboration de sa cousine qui est déjà propriétaire du Resto Le St-Octave à Dosquet, dans Lotbinière. Ils ont donc décidé d'en ouvrir un deuxième à Saint-Wenceslas.

Les propriétaires ont aussi pu compter sur le soutien financier de la SADC de Nicolet-Bécancour pour la réalisation de leur projet d'affaires. Ces derniers ont déjà des projets d'agrandissement pour accueillir des groupes.

« Pour la SADC, la présence de commerces et services de proximité dans les petites municipalités est gage du développement de notre ruralité pour favoriser l'établissement de nouveaux résidents et la rétention de la population sur notre territoire », indique Renée Blanchette, analyste financier à la SADC de Nicolet-Bécancour.

Soulignons également que le projet a permis la création d'une quinzaine d'emplois.

AGENDA COMMUNAUTAIRE

FADOQ Ste-Marie-de-Blandford
Bingo vendredi le 15 décembre, 19h30 au Centre Marielandais. Responsable: Michel Delisle 819-283-2430.

FADOQ Nicolet
Souper-danse le vendredi 15 décembre à 18h au Centre des Arts Populaires. Menu: dinde, ragoût et tourtière. Souper et danse: 18$. Réservez avant le 13 décembre à Lucille Manseau au 819-293-2978.

FADOQ Gentilly
Soirée dansante, 16 décembre à 20h, à la Salle Yvon-Guimond. Musique avec Paule Gaudreault. Prof: Francine Constant. Goûter et prix de présence. Loraine Boudreau. 819-298-2387





Suivez-nous sur /LeCourrierSud @JournalCS • www.lecourriersud.com

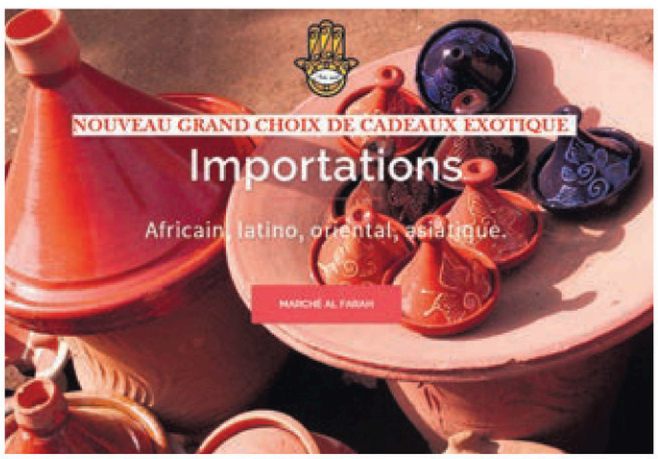
100 ANS POUR RHÉA CINQ-MARS GRANDMONT DE NICOLET



L'atmosphère était à la fête à la Résidence Le Chambertin de Nicolet pour souligner les 100 ans de Mme Rhéa Cinq-Mars Grandmont de Nicolet le 3 décembre dernier.

C'est en présence de sa famille et ses amis (es) que la centenaire a soufflé ses 100 chandelles. Félicitations! Sur la photo, Mme Cinq-Mars Grandmont est accompagnée de son fils André et sa belle-fille Agathe Morin.

NOUVELLE SECTION DE CADEAUX EXOTIQUES AU MARCHÉ AL FARAH



Marché Al-Farah en offre toujours plus à sa clientèle grandissante. Pour la période des fêtes soyez original et venez voir notre nouvelle sélection de cadeaux exotiques qui saura plaire à toute la famille, en plus d'y retrouver des produits incomparables et de qualité exceptionnelle. Venez découvrir les produits du monde dans un véritable voyage culinaire rempli d'exotisme. Nous offrons aux consommateurs la plus grande variété de noix, de fruits et de légumes tout en nous assurant de préserver la meilleure qualité possible. Que ce soit en sac ou encore dans divers contenants de plastique, nous offrons une grande variété de produits importés, de fruits séchés ou de différents mélanges de marques réputées. Informez-vous à notre personnel. Chez nous, vous trouverez une gamme complète de produits alimentaires importés. Situé au 3131, Boulevard des Forges, près de l'université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

DES VÉLOS-PUPITRES POUR LES ÉLÈVE DE L'ÉCOLE LE RUCHER



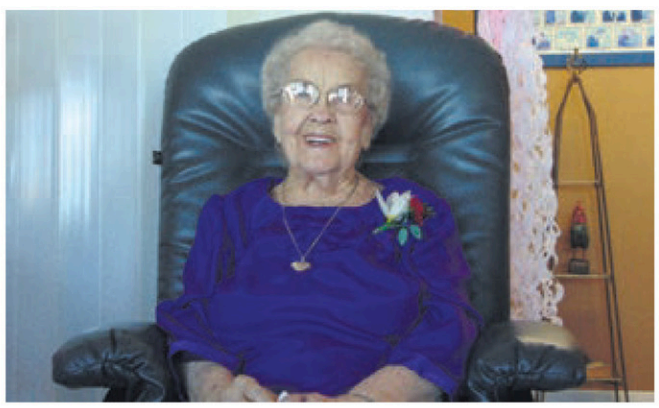
Les élèves et les membres du personnel de l'école le Rucher remercient le groupe de motocyclistes les «Blue Knights», formé d'anciens policiers, qui ont remis un généreux don de 2650$. Ceci a permis de faire l'achat de deux vélos-pupitres pour permettre à un élève qui a un grand besoin de bouger de le faire sans déranger les autres tout en poursuivant son travail. En pédalant, les élèves sont plus concentrés à la tâche puisque cet exercice permet de libérer des endorphines contribuant à la relaxation. Sur la photo, la directrice de l'école le Rucher, Caroline Frohlich, Richard Leclerc, Marcel Delage, René Bernier, Guy Lauzon, Marcel Pierre Demers, Pierre Cloutier des Blue Knights, en compagnie des élèves de cette école spécialisée.

DE NOUVEAUX ÉLUS EN FORMATION



Une dizaine d'élus du Centre-du-Québec étaient réunis à la salle Le Grenier de l'Hôtel Montfort pour suivre la formation pour les nouveaux élus que l'Union des municipalités du Québec a dispensée il y a quelques jours à Nicolet. (Photo Twitter - @UMQuebec)

100 ANS POUR CETTE DAME!!



Lundi 6 novembre 2017, Mme Solange Deshaies Genest fêtait ses 100 ans entourée de ses parents et amis de la résidence. Mme Genest est native de St- Sylvère. Une autre belle année Solange xxx. Famille et amis.

Offrez-vous des extras
✓ Encadré ✓ Titre centré
✓ Couleur ✓ **Caractères gras**
Informez-vous auprès de votre téléconseiller

Vos Classées

PETITES ANNONCES CLASSÉES

Profitez également de la parution GRATUITE de votre annonce sur **VosClassees.ca**.

Heure de tombée: vendredi 12h00

Heures d'affaires du service téléphonique: lundi au vendredi 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

Mode de paiement: VISA

À NOS ANNONCEURS: Assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

>104928

POUR TOUT ACHETER ET TOUT VENDRE, près de chez vous

Un seul numéro 1-866-637-5236

IMMOBILIER 100 à 299 | MARCHANDISE 300 à 399 | SERVICES 400 à 599 | EMPLOI ET FORMATION 600 à 799 | ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX 800 à 899 | VÉHICULES 900 à 999

160 Terrains / Terres à vendre

PROMOTION D'AUTOMNE: Notre-Dame-des-Bois, jusqu'au 15 décembre: rabais de 33% et nous payons la TPS ou financement 0% sur 10 ans sur les terrains du Domaine des Appalaches, certaines conditions s'appliquent. Infos: 819-888-2314 www.domainedes appalaches.ca

205 Logements / appartements à louer

! Nicolet, rue des Pins, 4-1/2, endroit très paisible, Libres immédiatement. 475$ à 505$/ mois 819-698-6180

*** 2-1/2, St-Pierre-Les-Becquets. Vue fleuve, 15 minutes Parc Industriel Bécancour. Libre. Paul: 819-699-2106**

3-1/2, 4-1/2, NICOLET À partir 430$, face à l'institut de police. 819-293-7867

TEL-JEUNES 1 800 263-2266

205 Logements / appartements à louer

4-1/2, neufs, style condo, garage intérieur privé, ascenseur. Nicolet. À partir de 995$. 819-377-6776

4-1/2 avec ascenseur, centre du village St-Grégoire (Bécancour) 715$, 819-606-0363

5-1/2, Coop Le Marquis à Nicolet, 2e étage, 420$/ mois. Libre décembre 819-293-3666

À St-François-du-Lac, 3-1/2, (375$), meublé, 4 électros. 2-1/2 (325$), meublé. Demi sous-sol. Stationnements déneigés. Libres. 514-952-9517, 514-992-8009

MANSEAU: joli 4-1/2, près épicerie, très éclairé, 395$. 514-814-9196, 450-396-4412

NICOLET: Centre-ville 2-1/2, rénové, semi-meublé. Libre immédiatement 819-293-6988, 819-448-4151

205 Logements / appartements à louer

ST-GRÉGOIRE: grand 4-1/2, lumineux, style condo, échangeur d'air, A/C. Libre immédiatement, 819-606-0201

210 Logements / appartements chauffés à louer

SHAWINIGAN: (Secteur Grand-Mère) grands 4-1/2, 5-1/2, libres immédiatement. Chauffés, éclairés, rénovés, stationnement déneigé, conciergerie. Site boisé, près de tous les services. Piscine. Aucun chien n'est permis. Information 9h-21h. 819-533-5149

215 Logements / appartements chauffés / meublés à louer

DRUMMONDVILLE: 2-1/2 tout inclus 350$, **3-1/2** tout inclus 450$. Libres immédiatement, **819-473-4182**

245 Chambre à louer

CHAMBRE à louer, Nicolet. Laveuse, sécheuse. Internet, stationnement. 819-293-7379

310 Divers à vendre

SCIERIES MOBILES à partir de 4,397$ Coupez bois de toutes dimensions avec votre propre scierie à ruban portative. Info & DVD gratuits, www.ScieriesNorwood.ca/ 400QN 1-800-408-9995, poste: 400QN.

320 Animaux

SPÉCIAL DES FÊTES! BICHONS MALTAIS, très beaux chiots, PURE RACE, vaccinés, vermifugés, ÉLEVAGE FAMILIAL, 600$. 1-819-692-1854, 1-819-228-3476

365 Poêle / fournaise / bois de foyer

BOIS DE CHAUFFAGE: bois franc, 100$/ corde livré. **Pierreville 450-561-7981**

424 Astrologie/occultisme

Ana Médium pure, 40 ans d'expérience, ne pose aucune question, réponses précises et datées, confidentielles. Tél.: 514-613-0179 (Avec ou sans Visa/Mastercard)

AVIS PUBLIC

PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT RÈGLEMENT NUMÉRO 1533

AUX PERSONNES HABILES À VOTER ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur visé (Rue Lapierre – Secteur Saint-Grégoire).

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

1° LE RÈGLEMENT

Lors d'une séance du Conseil tenue le 4 décembre 2017, le conseil municipal de Ville de Bécancour a adopté le règlement numéro 1533 intitulé : **« Règlement modifiant le règlement numéro 1470 décrétant une dépense et un emprunt de 85 000 $ pour la construction d'une conduite d'égout domestique sur la rue Lapierre »,** ayant pour objet de modifier le bassin de taxation du règlement numéro 1470 par l'ajout du lot 2 942 671 du cadastre du Québec, car ce terrain est constructible, et par le retrait du lot 2 942 665 du cadastre du Québec, car ce lot n'est pas contigu à la rue Lapierre. Cette modification n'a toutefois pas d'impact sur le montant de la compensation imposée sur les immeubles du secteur visé.

2° CONSULTATION – REGISTRE

LES PERSONNES HABILES À VOTER, ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur visé, peuvent demander que le règlement numéro 1533 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans le registre ouvert à cette fin.

Au moment d'enregistrer les mentions la concernant, la personne habile à voter doit établir son identité en présentant l'un des documents suivants : carte d'assurance maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

Ce registre sera accessible de 9 h à 19 h, le 20 décembre 2017, à l'hôtel de ville, situé au 1295 avenue Nicolas-Perrot, dans la Ville de Bécancour.

Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 1533 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de **cinq (5)**. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 1533 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 h ou aussitôt que possible après cette heure, le 20 décembre 2017, dans la salle du Conseil à l'hôtel de ville, à l'adresse mentionnée précédemment.

3° DESCRIPTION DU PÉRIMÈTRE DU SECTEUR VISÉ

Le secteur visé comprend les immeubles portant les numéros 19004 à 19080 (excluant le 19030) de la rue Lapierre, dans le secteur Saint-Grégoire.

4° CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DU SECTEUR VISÉ

Toute personne qui, le 4 décembre 2017, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et remplit les conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans le secteur visé et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et
- être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise du secteur visé qui, le 4 décembre 2017, n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans le secteur visé depuis au moins 12 mois;
- dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise du secteur visé qui, le 4 décembre 2017, n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans le secteur visé depuis au moins 12 mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire du secteur visé, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

Personne morale :

- avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 4 décembre 2017 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi.

5° CONSULTATION DU RÈGLEMENT

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement au bureau de la soussignée situé à l'hôtel de ville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et pendant les heures où le registre sera accessible.

Ville de Bécancour, le 13 décembre 2017.

Me Isabelle Auger St-Yves
Greffière de la Ville

T : 819 294-6500 • **becancour.net**

Bécancour

>107101

RÉSIDENCE Jeanne L'Archevêque
NICOLET
Résidence pour personnes aînées autonomes et semi-autonomes
>104989

3 1/2 À LOUER

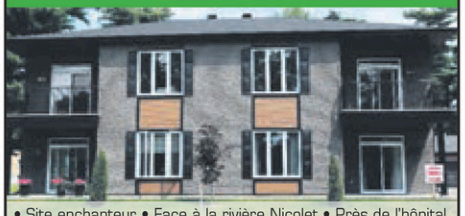
Éclairé, cuisinette, disponible niveau terrasse, dîners, soupers ainsi que services tels que câble, téléphone et électricité inclus, activités, surveillance 24 h, ascenseur, cour paysagée avec sentiers, voisin d'une clinique médicale et d'une pharmacie.

819-293-8783

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LA VILLE DE BÉCANCOUR
« LOGEMENTS À LOYER MODIQUE »
Selon critères d'admissibilité
Pour personnes retraitées autonomes (50 ans et plus)
Bécancour : 3½ à l'étage
St-Grégoire : 3½ rez-de-chaussée et à l'étage
Ste-Gertrude : 3½ à l'étage, , 4½ rez-de-chaussée
Ste-Angèle-de-Laval : 3½ à l'étage
Logement famille
Secteur Plateau Laval: 4½ - 5½ - 6½
Inf.: 819 222-5628 (jour)
>106288

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE STE-MONIQUE
275, RUE ST-AUGUSTIN
« LOGEMENTS À LOYER MODIQUE »
Selon critères d'admissibilité
3 1/2 et 4 1/2 AU REZ-DE-CHAUSSÉE ET À L'ÉTAGE
INFORMATION : **819 293-2867** JOUR
>106279

CONDOS NEUFS À LOUER À NICOLET



• Site enchanteur • Face à la rivière Nicolet • Près de l'hôpital

4½ NEUF air climatisé, thermopompe, beaucoup de rangement, garage avec mezzanine.

Libre immédiatement

POSSIBILITÉ DE MOIS GRATUIT

Contactez Steve **819 609-9369**

>105910

Habitations populaires du Québec
RÉSIDENCES POPULAIRES TRIFLUVIENNES

100 et 201, Pierre-Laporte, (Plateau Ste-Angèle) Ste-Angèle-de-Laval

3 1/2 [405 $] • 4 1/2 [450 $]
5 1/2 [520 $]

Eau chaude fournie, chauffé, éclairé, insonorisé (béton), milieux sécuritaire sous surveillance caméra, stationnement, CHIEN INTERDIT LIBRE IMMÉDIATEMENT

NOUVEAU
Possibilité de subvention

Pour plus d'information contactez Yves
819 691-7103

>105898

464 Réparations diverses

CHAISES, réparation tressées/ tissées, babiche, canne, corde, rotin, raquette d'hiver, vente. 819-533-3833 claude.cadotte1@gmail.com

484 Services divers

SAAQ - SAAQ - SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats, tél: 1-855-282-2022 www.sossaaq.com

485 Agence de rencontre avec permis

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence.. Appelez le 1-877-661-2626 pour les écouter ou bien, pour leur parler, depuis votre cellulaire, faites le #(carré)6910 (des frais peuvent s'appliquer) L'aventure est au bout de la ligne.



555 Argent à prêter

Prêteur hypothécaire privé de premier et deuxième niveau. Financement rapide peu importe votre région. Service professionnel. Nos taux sont compétitifs et no conditions de financement flexibles. Financement Brisson. 1-866-566-7081

Trouvez-en encore plus sur
vosclassees.ca

585 Services financiers divers

SOLUTIONS à l'endettement. Trop de dettes? Reprenez le contrôle. Notre expertise en matière de faillite et de proposition de consommateur est là pour vous. Consultation gratuite. MNP Ltée, Syndics autorisés en insolvabilité à Drummondville (819-479-0529) et Victoriaville (819-751-0005).



AVIS PUBLIC

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière de la Ville de Bécancour, que le conseil municipal de cette Ville a adopté, à sa séance du 4 décembre 2017, le projet de règlement numéro 1531 intitulé : **« Règlement établissant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Bécancour révisé ».**

Ce projet de règlement vise à présenter le nouveau Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil municipal conformément aux exigences de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (RLRQ, chapitre E-15.1.0.1).

Ce code énonce les valeurs de la Ville et les règles qui doivent guider les élus. Les principales valeurs de la Ville sont l'intégrité, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public, le respect, la loyauté envers la municipalité, la recherche de l'équité et l'honneur rattaché aux fonctions de membre du conseil et les règles concernent notamment les conflits d'intérêts, le favoritisme ou autres inconduites, l'utilisation des ressources de la municipalité ou des renseignements confidentiels et les dons ou autres avantages. Ce code prévoit également les sanctions que peut entraîner tout manquement à ces règles.

Le règlement sera présenté pour adoption lors de la séance ordinaire qui aura lieu le **lundi 15 janvier 2018 à 19 h 30**, à la salle de réunion du Conseil, située à l'hôtel de ville, au 1295 avenue Nicolas-Perrot, Bécancour.

Toute personne intéressée peut consulter ce projet de règlement au bureau de la soussignée, à l'hôtel de ville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h, sauf du 25 décembre 2017 au 2 janvier 2018 (l'hôtel de ville sera fermé).

Ville de Bécancour, le 13 décembre 2017.

Me Isabelle Auger St-Yves
Greffière de la Ville

Bécancour

>107103

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1535

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 334

Conformément à l'article 126 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), AVIS PUBLIC est donné que, lors de la séance du 4 décembre 2017, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro 1535 intitulé : **« Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 334 afin d'autoriser des usages de la classe d'usage « c4 – commerce artériel lourd » spécifiquement pour les zones I04-405 et I04-406 (secteur Saint-Grégoire) ».**

Ce premier projet de règlement a pour objet de permettre, dans les zones industrielles I04-405 et I04 406, en plus des usages déjà autorisés, certains usages de la classe d'usage « c4 – commerce artériel lourd », soit les usages des codes suivants :

-Code 5333 : Vente aux enchères ou encan d'œuvres d'art et de marchandises diverses

-Code 5597 : Vente au détail de machinerie lourde

En plus des autres normes et exigences applicables au règlement de zonage numéro 334, l'usage du code 5333 est autorisé conditionnellement à ce que l'entreposage en découlant ne génère pas un empilement de la marchandise de plus de trois mètres (3 m) de hauteur.

Ce premier projet de règlement vise les zones I04-405 et I04-406.

Description approximative des zones visées

- La zone I04-405 comprend une partie du Parc industriel et commercial 30-55 et est délimitée au nord ouest par le boulevard Bécancour, au nord-est par l'autoroute 55, au sud-est approximativement par l'emprise de l'autoroute 30 et au sud-ouest par un tronçon de l'avenue Le Neuf. Cette zone comprend les rues ou parties de rues suivantes : boulevard de Port-Royal, rue Gauthier, rue Blondin, avenue Descôteaux et avenue Le Neuf. À distraire, les immeubles, propriété du gouvernement du Québec (Ministère des Transports), longeant l'autoroute 55, qui comportent un usage communautaire et où l'on retrouve notamment le bureau d'information touristique et le « Jardin des sculptures ».
- La zone I04-406 comprend une partie du Parc industriel et commercial 30-55 et est traversée par un tronçon de la rue Gauthier et un tronçon de l'avenue Le Neuf. Elle est délimitée au nord-ouest par le boulevard Bécancour et la rivière Marguerite, au sud-ouest par la limite de la zone industrielle, au sud-est approximativement par l'emprise de l'autoroute 30 et au nord-est par des immeubles donnant sur l'avenue Le Neuf, la rue Gauthier et le boulevard Bécancour.

Une assemblée publique de consultation sur ce premier projet de règlement aura lieu **le lundi 15 janvier 2018 à 19 h 25,** à la salle du Conseil, située à l'hôtel de ville, au 1295 avenue Nicolas-Perrot, Bécancour. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un autre membre du conseil désigné par le maire expliquera le premier projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce premier projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce premier projet de règlement et l'illustration des zones visées par celui-ci peuvent être consultés à l'hôtel de ville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h, sauf du 25 décembre 2017 au 2 janvier 2018 (l'hôtel de ville sera fermé).

Ville de Bécancour, le 13 décembre 2017.
Me Isabelle Auger St-Yves
Greffière de la Ville

T : 819 294-6500 • **becancour.net**

Bécancour

>107104

Sincères remerciements



Elle était le bonheur de la maison, elle en restera l'Ange gardien !

Notre plus vive reconnaissance à vous tous qui avez partagé notre peine lors du décès de

Mme Fleurette Desjardins Morin
autrefois de St-Célestin
survenu le 13 octobre 2017 à l'âge de 95 ans

soit par votre présence, offrandes de messe, fleurs, cartes, dons, courriels ou assistance aux funérailles. Que chacun de vous reçoive personnellement ces remerciements avec notre plus profonde gratitude !

Ses enfants et leurs conjoints (es) ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants

>106413

SINCÈRES CONDOLÉANCES
aux familles éprouvées

Remerciements



En douceur,
sans le moindre bruit,
comme un oiseau
prenant son envol

Mme Fernande Beaumier
de Gentilly s'en est allée au Royaume du Père, le 5 décembre 2017, à l'âge de 100 ans.
Merci d'avoir été là

La Famille

>107107

Remerciements



Sa grande générosité, et sa bonne humeur contagieuse vont rester longtemps gravées dans la mémoire des gens qui l'ont côtoyée.

Merci à tous les parents et amis(es) qui nous ont apporté la chaleur de leur sympathie et le réconfort de leur amitié soit par des dons, fleurs, cartes, offrandes de messes, courriels, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de

MME ADA CROTEAU SIMONEAU
survenu le 26 novembre 2017

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Ses 9 enfants et leur conjoint, ses 24 petits-enfants et ses 36 arrière-petits-enfants.

>106894

AVIS DE DÉCÈS



M. CAMILLIEN CLOUTIER
1935-2017

Au CIUSSS MCQ-Centre Christ-Roi de Nicolet, le 24 novembre 2017, est décédé à l'âge de 82 ans, M. Camillien Cloutier, fils de feu M. Albert Cloutier et de feu Mme Zéphirine St-Jean, demeurant à Nicolet.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Nicolet.

Il laisse dans le deuil son frère et ses sœurs: Adhémar Cloutier (Lise Laroche), Louisette Cloutier (feu Roger Desruisseaux) et Marcelle Cloutier, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, particulièrement Guy Noël.

Le défunt a été confié au Centre funéraire J.N. Rousseau de Nicolet.

Renseignements: 819 293-4511
Télécopieur: 819 293-8212
jn_rousseau@sogetel.net
www.jnrousseau.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

>106825

685 Chauffeurs / Transports

CHAUFFEURS:
Classe 1 demandés (flatbed) et ou rideau. Québec, Maritimes, Ontario. Bon dossier de conduite. Plus un chauffeur locale pour site d'enfouissement. + 1 chauffeur retraité pour faire remplacement occasionnel. Demandez Lynda: **450-831-2316**, cell: 514-298-9048

705 Formations diverses

NOUVEAU service dans la région, L'ABC du Savoir, offre de l'aide pédagogique en cours individuels et ce dans toutes les matières de niveau primaire, secondaire et collégial. Places limitées. 819-695-2627

CROIX-ROUGE CANADIENNE QUÉBEC
Faites un **don** ou devenez **bénévole**
WWW.CROIXROUGE.CA

945 Achat d'autos

! ! RECYCLAGE NATH Achat d'autos Ferrailles/ Métaux Payons meilleur prix garanti de la région. Remorquage gratuit, service rapide, 6/7, reçus SAAQ. Payons en argent sur place. recyclagenath.ca 819-244-4676

LigneParents
1 800 361-5085
www.LigneParents.com

985 Autos à vendre

À voir auto, camion, 4x4. Financement maison aucun cas refusé. Voitures 2010 à 2017, léger dépôt, aucun endosseur. 1-866-566-7081 www.financementbrisson.net

Fondation québécoise du cancer
Du soutien au quotidien
Don in memoriam
En souvenir d'un être cher
1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca

EMPLOIS

Propulsé par jobboom

Les Résidences Pelletier

Centre d'hébergement Nicolet

En janvier 2018, nous procédons à l'ouverture d'une nouvelle aile dans notre résidence pour personnes retraitées. Nous invitons les personnes pour qui l'être humain est au cœur de tout à nous faire parvenir leur candidature. Les personnes intéressées par le métier de préposé (e) aux bénéficiaires sont invitées à postuler. Nous offrons les formations nécessaires pour exercer le métier.

Préposé (e) aux bénéficiaires
6 postes permanents

Profil recherché :
- ♦ Personne axée vers l'humain, ayant un esprit d'équipe marqué
- ♦ DEP assistance à la personne en établissement de santé
- ♦ Étudiants en soins infirmiers ayant complété leur première année
- ♦ RCR et PDSB

Infirmière auxiliaire
2 postes permanents

Profil recherché :
- ♦ Personne axée vers l'humain, leadership mobilisateur
- ♦ Expérience avec la clientèle présentant des troubles cognitifs est un atout
- ♦ DEP Santé, assistance et soins infirmiers et permis de l'Ordre
- ♦ RCR et PDSB

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur candidature à Claudia Brisson, Responsable des ressources humaines.

En personne : 631, rue du Bocage, Nicolet (Québec) J3T 1Z7
Courriel : rh@terrassesdelafonderie.ca

>107283

Le Courrier Sud .com
VOTRE MÉDIA D'ICI

Poste disponible

CONSEILLER (ÈRE) AUX VENTES

Temps plein - permanent - Rive-sud

Vous êtes dynamique, ouvert d'esprit, fonceur, motivé et autonome? Le Courrier Sud est à la recherche d'un(e) conseiller(ère) aux ventes axé(e) sur le développement des affaires.

Dans ce poste, vous amènerez une approche consultative en stratégies marketing sur mesure à vos clients. De plus, vous les aiderez à augmenter la visibilité de leur marque à travers une gamme complète de médias multiplateformes.

Joignez-vous à notre équipe des plus dynamiques ! **Faites LA différence !**

Exigences requises :
- Posséder un diplôme d'études collégiales OU un diplôme d'études secondaires et de l'expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la vente notamment dans le développement des affaires;
- Avoir une bonne connaissance du fonctionnement du Web (atout considérable);
- Être un bon communicateur, créatif et avoir le souci du service client;
- Bonne connaissance en français à l'oral et à l'écrit (atout considérable);
- Initiative, autonomie et sens de l'organisation;
- Bonne capacité de travailler en équipe et bonne résistance au stress;
- Bien maîtriser les logiciels Word, Excel et Outlook;
- Habiter sur le territoire de la rive-sud (atout considérable);
- Elle doit posséder une voiture et un permis de conduire valide pour les déplacements dans le cadre du travail.

Gens de la rive-sud,
Vous êtes ou vous pensez connaître
LA perle rare recherchée ?
Communiquez avec nous sans plus tarder!

Salaire compétitif et gamme d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées par ce poste sont invitées à soumettre leur CV par courriel à astpierre@icimedias.ca avant le 20 décembre 2017.

>104289

nicolet

Avis public

ADOPTION DES RÈGLEMENTS N° 350-2017, N° 353-2017, N° 355-2017, N° 356-2017 ET N° 357-2017

AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE NICOLET, AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ DE CE QUI SUIT:

a) Lors de la séance ordinaire qui a eu lieu le 13 novembre 2017, le conseil municipal de la Ville de Nicolet a adopté le règlement n° 350-2017 lequel modifie le règlement de zonage n° 77-2004 concernant les accès aux terrains et stationnement.
Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil de la MRC Nicolet-Yamaska a attesté que le règlement ci-haut mentionné est conforme aux orientations et aux objectifs du schéma d'aménagement ainsi qu'aux dispositions normatives du document complémentaire de la MRC et en conséquence, le certificat de conformité pour le règlement ci-haut mentionné a été émis le 22 novembre 2017.

b) Lors de la séance extraordinaire qui a eu lieu le 20 novembre 2017, le conseil municipal de la Ville de Nicolet a adopté le **règlement no 353-2017** concernant la répartition et la facturation du coût des travaux de nettoyage du cours d'eau Denis-Proulx.

c) Lors de la séance extraordinaire qui a eu lieu le 11 décembre 2017, le conseil municipal de la Ville de Nicolet a adopté le **règlement no 356-2017** établissant les taux de taxation, de tarification ainsi que l'imposition des compensations tenant lieu de taxes et de tarification des biens, services et activités pour l'année 2018.

d) Lors de la séance ordinaire qui a eu lieu le 11 décembre 2017, le conseil municipal de la Ville de Nicolet a adopté les règlements suivants:

Règlement n° 355-2017: Règlement modifiant le règlement no 280-2015 relatif aux ententes pour la réalisation des travaux municipaux.

Règlement n° 357-2017: Règlement modifiant le règlement no 319-2016 concernant la bibliothèque municipale.

Toute personne intéressée auxdits règlements peut les consulter au bureau de la municipalité sis au 180, rue de Monseigneur-Panet, du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12 h.

DONNÉ À NICOLET le 13 décembre 2017.

Me Roxane Paradis
Greffière adjoint

>107108

nicolet

Avis public

CALENDRIER 2018 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE NICOLET

AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE NICOLET, avis public est par les présentes donné de ce qui suit:

Conformément aux dispositions de l'article 320 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), la municipalité informe ses contribuables que, pour l'année 2018, les séances ordinaires du conseil auront lieu aux dates et heures suivantes:

Date	heure
Lundi le 22 janvier	19 h
Lundi le 12 février	19 h
Lundi le 12 mars	19 h
Lundi le 9 avril	19 h
Lundi le 14 mai	19 h
Lundi le 11 juin	19 h
Lundi le 9 juillet	19 h
Lundi le 27 août	19 h
Lundi le 10 septembre	19 h
Lundi le 15 octobre	19 h
Lundi le 12 novembre	19 h
Lundi le 10 décembre	19 h 30

Endroit: Salle Joseph-Ovide-Rousseau
180, rue de Monseigneur-Panet

DONNÉ À NICOLET, ce 13 décembre 2017

Me Monique Corriveau
Greffière

>106193

SPORTS ET POTINS

SÉBASTIEN LACROIX
sebastienlacroix@lecourriersud.com

ENTRE-FILETS. La dernière fin de semaine a été difficile pour nos deux équipes de la Rive-Sud dans la ligue de hockey senior AAA du Québec (LHSAAAQ).

***

L'entraîneur adjoint du formule Fitness MARQUIS LAJEUNESSE n'était d'ailleurs pas d'humeur à la suite du revers des siens par la marque de 8 à 4 à La Tuque. Dans une vidéo réalisée par JEAN-PIERRE PAILLÉ et disponible sur la page Facebook de l'équipe, il a livré des commentaires tranchants sur la tenue de ses joueurs allant jusqu'à dire «qu'ils étaient gelés dans le Nord du Québec».

***

À la suite de la piètre performance de son équipe, après deux semaines de repos, l'entraîneur et directeur-général de la formation de Bécancour, KEVIN DESROCHERS a annoncé la signature de DENIS DESMARAIS, un ancien des Cataractes de Shawinigan et qui a évolué une dizaine de saisons dans la ligue nord-américaine (LNAH).

***

Pour lui faire une place dans l'alignement, il a dû libérer le défenseur GUILLAUME VEILLEUX qui a connu le même genre de cheminement. Celui-ci a joué quatre matchs cette saison à Bécancour et un autre avec le COOL-FM de Saint-Georges-de-Beauce.

***

Du côté du BigFoot, on s'attendait à mieux, autant sur la patinoire que dans les gradins, alors que se tenait le deuxième d'une série de trois matchs locaux à Plessisville. «C'est un excellent marché pour du hockey senior. C'est pour ça que, pour le dernier match, on aimerait avoir une salle comble. On va faire nos devoirs», a confié le directeur général au journaliste CHARLES-ANTOINE GAGNON sur lanouvelle.net.

***

L'attaquant SAMUEL FORTIER, qui a évolué avec les Titans lors de son stage dans le Junior AAA, était d'ailleurs extrêmement déçu de la tournure des événements à la suite d'un revers de 7 à 4 contre le Wild de Windsor. D'autant plus que Saint-Léonard-d'Aston avait les devants 4 à 1 après deux périodes de jeu.

***

Il y a aussi Jason PITT, Samuel BRADETTE, Marc-André LAROCHE et Vincent LAMONTAGNE qui évoluaient devant les leurs à l'amphithéâtre LÉO-PAUL BOUTIN.

EN VITESSE

Pendant ce temps, le Centre RICHARD-LEBEAU vibrait au rythme de la LHPS, en fin de semaine, alors que le premier *show case* de la saison a attiré des foules de 150 à 200 personnes.

***

À l'aréna ROLAND-RHEAULT, les spectateurs ont eu droit à un affrontement entre les deux équipes de Bécancour en finale Novice A. C'est la troupe de SERGE CORCHETIÈRE qui s'est sauvée avec les grands honneurs.

***

Les Panthères de Nicolet, dirigées par l'entraîneur MICHAEL VOULIGNY, ont quant à eux enlevé les honneurs du Novice C lors du tournoi provincial Novice-Midget.

Camirand de retour pour une saison complète

JONATHAN COSSETTE
jcossette@lhebdojournal.com

NASCAR. Le contrat est signé! Grâce à son association avec le concessionnaire Paillé Chevrolet Buick GMC de Berthierville, Marc-Antoine Camirand participera à toutes les courses prévues au calendrier de la série NASCAR Pinty's.

« C'est le *fit* parfait! Je suis vraiment content. Le rêve de tout pilote est d'avoir un volant à temps plein et il est difficile se faire sa carrière dans le domaine. Je n'ai jamais lâché, avec le support de ma blonde et de mes parents. J'ai le cœur gros ce matin, car c'est un rêve qui se réalise », a commenté le pilote de Saint-Léonard-d'Aston.

Sa dernière saison complète en NASCAR remonte à 2015. Il avait failli décrocher le titre de « Recrue de l'année ». L'an passé, son partenariat avec le concessionnaire lui avait permis de disputer quatre courses durant la saison.

Cette fois-ci, il se mesurera aux autres pilotes sur neuf circuits ovales et quatre circuits routiers, dont le Grand Prix de Trois-Rivières où il est l'un des grands favoris de la foule. Il y avait d'ailleurs arraché la troisième position, en août dernier.

Marc-Antoine Camirand pilotera de nouveau une voiture de la puissante écurie ontarienne 22 Racing de Scott Steckly, quadruple champion du monde. « Scott Steckly et son équipe sont des gens de circuits ovales. En 2015, j'avais réussi deux podiums en ovale et nous avons terminé sixième au championnat des pilotes. J'ai été très constant. Nous allons travailler les petites *technicalités* qui font la différence. Ça prend de l'expérience, mais je suis très confiant qu'avec mon entourage, nous aurons de bons résultats. »



Jean-Claude Paillé, du concessionnaire Paillé Chevrolet Buick GMC, partage la même passion pour la course automobile que Marc-Antoine Camirand. (Photo L'Hebdo Journal - Jonathan Cossette)

Une autre mesure pour soutenir la pêche blanche

PÊCHE. Dans le but de stimuler l'intérêt envers la pêche hivernale, qui est un important moteur économique dans la région, Québec vient d'annoncer une mesure exceptionnelle : la gratuité pour les pêcheurs.

Du 1er décembre 2017 au 31 mars 2018, les résidents du Québec pourront en effet s'adonner, sans permis, à la pêche hivernale dans pratiquement toutes les zones de pêche de pêche au Québec… à l'exception de celles situées dans le Grand Nord (17, 22, 23 et 24).

Ces journées de pêche sans permis, légales uniquement dans les eaux où la pêche hivernale est autorisée, devront toutefois s'effectuer dans le respect de la réglementation en vigueur. Le pêcheur devra respecter, notamment, le nombre maximal de lignes et d'hameçons par ligne. Il aura aussi l'obligation d'assurer une surveillance constante de ses lignes.

L'objectif est de valoriser la pratique de ce sport en tant qu'activité de plein air accessible et conviviale. On souhaite aussi favoriser le développement de la relève, puisque la pêche blanche est souvent une porte d'entrée pour les nouveaux pêcheurs.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre du Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec 2017-2022, pour lequel le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a obtenu 15 M$ pour les cinq prochaines années.

Elle s'ajoute au Programme de soutien à l'industrie de la pêche hivernale pour soutenir les pourvoiries et les centres de pêche qui sont touchés par l'interdiction des poissons-appâts vivants pour assurer une transition vers de nouvelles méthodes.

D'autant plus que le moratoire sur la perchaude dans le lac Saint-Pierre et son archipel, qui a grandement affecté l'industrie, a été reconduit pour un autre cinq ans, soit jusqu'en 2022. **(S.L.)**





LINCOLN DE TROIS-RIVIÈRES

7100, boul. Gene-H.-Kruger 819 370-3315



ÇA COMMENCE AVEC UN SOUHAIT

PROFITEZ D'UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE ET D'UN **BONI D'HIVER DE 1 500 $**
À L'ACHAT OU À LA LOCATION DES MODÈLES LINCOLN 2017/2018 NEUFS SÉLECTIONNÉS.



MKC 2018

LOUEZ POUR **198 $** AUX DEUX SEMAINES À **1,30 %†** TAUX ANNUEL

POUR UN TERME DE 36 MOIS
MOYENNANT UN ACOMPTE DE 2 998 $.

L'OFFRE INCLUT LES FRAIS DE TRANSPORT, LA TAXE SUR LE CLIMATISEUR ET UN RABAIS DU CONSTRUCTEUR. TAXES EN SUS. AWD200A



LE LUXE DE CLASSE MONDIALE CONSTRUIT AU CANADA

MKX 2018

LOUEZ POUR **258 $** AUX DEUX SEMAINES À **1,30 %†** TAUX ANNUEL

POUR UN TERME DE 48 MOIS
MOYENNANT UN ACOMPTE DE 2 898 $.

L'OFFRE INCLUT LES FRAIS DE TRANSPORT, LA TAXE SUR LE CLIMATISEUR ET UN RABAIS DU CONSTRUCTEUR. TAXES EN SUS. AWD200A

Détails sur LincolnCanada.com

LA COMPAGNIE AUTOMOBILE LINCOLN

Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Le détaillant peut vendre ou louer à prix moindre. Ces offres, d'une durée limitée, sont valides seulement chez les concessionnaires participants et, excepté pour le Québec, peuvent être annulées ou modifiées en tout temps sans préavis. Consultez votre concessionnaire Lincoln pour tous les détails ou appelez le Centre des relations avec la clientèle. Lincoln au 1 800 397-9333. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Lincoln en vigueur soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux ou d'une combinaison des deux. Les offres des détaillants ne peuvent être combinées à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, aux primes pour la location quotidienne, au programme d'encouragement aux modifications commerciales ou au programme de primes aux parcs commerciaux. † Jusqu'au 31 décembre 2017, obtenez un taux d'intérêt annuel de 0,1,30 % à la location d'un Lincoln MKC 2018 neuf pour un terme maximal de 36 mois sur approbation du crédit par Services financiers Automobiles Lincoln. Certains clients peuvent ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Par exemple, louez un Lincoln MKC 2018 d'une valeur de 41 201 $ à un taux d'intérêt annuel de 1,30 % pour un terme maximal de 36 mois ; la mensualité exigible, après versement d'un acompte de 2 998 $ ou échange d'un véhicule de valeur équivalente, et déduction du rabais du constructeur, frais de transport et taxe sur le climatiseur, sera de 396 $ (le total de douze (12) mensualités divisé en 26 périodes correspond à un versement aux deux semaines de 198 $) pour une obligation locative totale de 17 254 $ et la valeur de rachat optionnel sera de 26 963 $. Les frais de location seront de 3 016 $. L'offre inclut un rabais du constructeur. Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix à l'achat après déduction du rabais total du constructeur. † Jusqu'au 31 décembre 2017, obtenez un taux d'intérêt annuel de 1,30 % à la location d'un Lincoln MKX 2018 neuf pour un terme maximal de 48 mois sur approbation du crédit par Services financiers Automobiles Lincoln. Certains clients peuvent ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Par exemple, louez un Lincoln MKX 2018 d'une valeur de 47 021 $ à un taux d'intérêt annuel de 1,30 % pour un terme maximal de 48 mois ; la mensualité exigible, après versement d'un acompte de 2 898 $ ou échange d'un véhicule de valeur équivalente, et déduction du rabais du constructeur, frais de transport et taxe sur le climatiseur, sera de 516 $ (le total de douze (12) mensualités divisé en 26 périodes correspond à un versement aux deux semaines de 258 $) pour une obligation locative totale de 27 666 $ et la valeur de rachat optionnel sera de 21 887 $. Les frais de location seront de 2 532 $. L'offre inclut un rabais du constructeur. Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix à l'achat après déduction du rabais total du constructeur. Les paiements supplémentaires incluent l'inscription au PPSA (RDPRM au Québec de 44 $ plus 4 $ pour les frais du tiers), l'enregistrement, le dépôt de garantie (sauf au Québec), les frais de chèques sans provision (le cas échéant), les frais liés à l'usure et à la détérioration excessives et les frais de retard. La location exclut les options, l'immatriculation, le plein d'essence, les assurances, les frais reliés à la préparation, livraison et inspection (sauf au Québec), les frais administratifs (sauf au Québec), et toute autre taxe et redevance environnementale applicable (sauf au Québec et en Ontario). Les rabais à la livraison ne peuvent être combinés aux programmes pour les parcs commerciaux. Certaines conditions et une limite de km s'appliquent. Des frais de kilométrage excédentaire de 16 ¢ par kilomètre s'appliquent pour les MKS, MKX, MKZ, MKT et MKC; et de 20 ¢ par kilomètre pour le Navigator, en plus des taxes exigibles. Les frais de kilométrage excédentaire peuvent changer (sauf au Québec). Consultez votre détaillant pour plus de détails. © 2017 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

>105452